

NOUVEAU  
JOURNAL  
HELVÉTIQUE,  
OU  
ANNALES LITTÉRAIRES  
ET POLITIQUES  
DE l'Europe, & principalement de la Suisse,  
DEDIÉ AU ROI.

---

MAI 1777.

---



A NEUCHÂTEL,  
De l'imprim. de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL  
*HELVÉTIQUE.*



*PREMIERE PARTIE.*  
ANNALES LITTÉRAIRES  
*DE LA SUISSE.*



I. *Descriptions des arts & métiers, &c. Nouvelle édition, augmentée par M. J. E. BERTRAND, professeur, &c. In-4°. Tome VII; contenant l'art de la draperie, l'art de friser ou ratiner les étoffes de laine, l'art de faire des tapis façon de Turquie, l'art du chapelier, l'art du tonnelier, l'art de convertir le cuivre en laiton, & l'art de l'épinglier, avec figures en taille-douce. Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1777.*

I. **A**RT de la draperie. Entre les différens arts que les hommes ont inventés pour leurs besoins, il n'en est peut-être aucun d'aussi

industrieux que celui qui va nous occuper. Comment a-t-on pu en effet parvenir à former d'une substance aussi faible un corps solide, fabriquer avec de la laine une étoffe assez forte, un tissu assez ferré pour couvrir le corps de l'homme, & résister pendant long-tems aux intempéries des saisons? Que de procédés divers il a fallu rassembler & multiplier pour y réussir! Que de soins on a dû prendre pour que chacun d'eux obtînt le degré de perfection qui seul pouvait conduire au but que l'on se proposait! Après avoir observé la force des fils de chanvre, on pouvait assez naturellement espérer d'en tirer parti pour fabriquer de la toile; mais en était-il de même de la laine, qui par sa nature n'a aucune consistance, & qui ne résiste pas au moindre effort? On y a cependant réussi à force d'adresse & de patience. Tous les détails que l'art de la draperie exige, sont exposés dans la description que M. Duhamel du Monceau en a donnée, & que M. Bertrand a complétée par un grand nombre de notes & d'additions. Les amateurs des arts, ceux à qui leurs progrès sont chers, ne liront pas sans intérêt le fruit du travail de ces deux savans. Le premier s'est attaché principalement à décrire la manière dont on fabrique les draps fins, pour lesquels on prend le plus de soins; & comme dans le fond les opérations

sont les mêmes que pour les draps communs, n'y ayant proprement de différence que dans la qualité des laines que l'on emploie, ce que l'on trouvera ici relativement aux premiers, pourra aisément s'appliquer aux seconds. Cette description est arrangée sous quatre chefs principaux. L'auteur y traite successivement du choix des laines, & de leurs qualités respectives, des différentes opérations depuis le dégraissage jusqu'au tissage, du foulage en particulier, & enfin des apprêts qui concernent les tondeurs, & qui sont de la plus grande importance.

Mais il a paru d'abord à M. Bertrand, que puisqu'on entreprenait de traiter de la laine & des arts qui s'y rapportent, il était bien naturel d'entrer dans quelques détails sur cette production elle-même, dont l'homme a su tirer un si grand parti. Il a donc cru devoir rassembler dans une longue note que nous allons abrégé, plusieurs idées importantes sur cette matière, & qui ont été omises par cet illustre académicien. La laine, dit le commentateur, est un composé de filets très-déliés, longs & moëlleux, implantés dans la peau de l'animal par des radicules qui sont tout autant de petits canaux portant les sucs nourriciers. Il y a de la laine de diverses couleurs : la blanche est préférée, parce qu'elle reçoit à la teinture, des couleurs plus vives

& plus foncées. On fait que la richesse des premiers habitans du monde consistait dans leurs troupeaux de brebis. Chez les Romains, la direction en était confiée aux censeurs. Curieux de se procurer les plus belles laines, ils tiraient leurs brebis de la Galatie, de l'Attique & d'autres lieux. L'Espagne doit les riches toisons qu'elle possède, à Marc-Columelle, oncle du célèbre écrivain de ce nom, qui vivait sous l'empire de Claude. Frappé de la blancheur éclatante des laines qu'il vit sur des moutons sauvages d'Afrique, il entreprit d'appivoiser ces animaux, & d'en établir la race aux environs de Cadix. Il y réussit, & ayant accouplé des béliers africains avec des brebis communes, les moutons qui en naquirent eurent la délicatesse de la mere, la blancheur & la beauté de la laine du pere. Plus de treize siècles après, D. Pedre IV, roi de Castille, entreprit de rétablir dans ses états la race des brebis de Barbarie; & le cardinal de Ximenès, devenu premier ministre au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, en fit exporter la meilleure espèce, & les établit dans les environs de Ségovie, où se trouve aujourd'hui la plus belle laine du royaume.

La culture des laines est plus ancienne en Angleterre, & elle y a toujours été encouragée. Les Anglais possédaient dès le onzième siècle de nombreux troupeaux; mais ils se

contenaient de se nourrir de la chair des moutons , & de se couvrir de leur laine. Les Flamands , qui employaient ces laines dans des fabriques , leur en firent connaître le mérite. L'un d'eux apporta dans la Grande-Bretagne l'art de travailler les draps fins. Les ouvriers , persécutés dans les Pays - Bas , y multiplièrent les fabriques au point que le roi Edouard IV défendit l'entrée des draps étrangers dans le royaume. Henri VIII obtint de Charles-Quint la permission d'exporter de l'Espagne 3000 bêtes blanches. On les répartit dans toutes les paroisses , dont la température parut la plus favorable. Ensuite on s'avisa de faire faillir des béliers espagnols sur des brebis communes. De là se formerent plusieurs races & diverses sortes de laines dont on fit des mélanges. Elisabeth défendit sous de rigoureuses peines l'exportation de tout bélier , brebis ou agneau vivant. Dès-lors on défricha les terres communes , on fit des enclos ; on les engraisa en tenant dessus les bêtes à laine. Les pâturages furent améliorés avec le plus grand soin. On a fait divers réglemens pour la police des manufactures anglaises , mais qui ne les gênent pas absolument. On a affranchi de tous droits l'exportation des draps , & l'on a défendu la sortie des instrumens qui servent à fabriquer des étoffes de laine.

Mais, il est essentiel d'observer sur cette matière, qu'indépendamment des races, la nature des pâturages & le climat influent beaucoup sur la qualité des laines. Les montagnes de la Castille jouissent d'un air pur & modérément chaud. On n'y est point obligé d'enfermer les moutons pendant l'hiver, & les pâturages y sont couverts d'herbes très-fines. En Angleterre on est moins sujet qu'en France aux vicissitudes des saisons. On y laisse pâturer les moutons nuit & jour dans les plaines. Les Anglais distinguent autant de sortes de pâturages qu'ils ont d'espèces de brebis : savoir, des espagnoles, des bâtardes, & de celles de l'ancienne race du pays. Depuis le commencement de ce siècle on a introduit l'usage de les nourrir de navets ou de turnips que l'on sème dans les friches. Enfin la Grande-Bretagne environnée de mers, a de grands avantages pour les brebis, à cause des particules salines que les vents y charrient, & dont sont également imprégnés l'air qu'elles respirent, & les herbes dont elles se nourrissent. Ajoutons que, selon un auteur Anglais, les 607,520 livres de laine que donnent annuellement les troupeaux de l'un des quartiers de l'Angleterre, ne forment que la deux centième partie de la récolte de tout le royaume. Quant à l'Espagne, on assure qu'elle en fournit chaque année plus de 60,000 bal-

les de 25 à 30 livres poids de marc. C'est de là que les manufactures de France, d'Angleterre, de Hollande & de Venise, tirent leurs laines pour les draps les plus fins. Il semble que les Espagnols commencent à ouvrir les yeux sur les avantages qu'ils pourraient se procurer, en mettant eux-mêmes cette riche production en œuvre. Ils ont établi quelques manufactures; mais quoique les draps étrangers qu'on y transporte soient sujets à des droits exorbitans, ils coûtent cependant moins que ceux qui se font dans le pays, à cause du défaut d'intelligence de la part des ouvriers, & de la cherté de la main-d'œuvre.

On ne saurait douter, continue M. Bertrand, que la qualité des pâturages n'influe beaucoup sur la finesse des laines. En Espagne, les prairies des provinces qui fournissent les meilleures, sont montagneuses, l'herbe qui y croît est d'une finesse extrême. Les troupeaux ne sortent pas de la vieille Castille & du royaume de Léon. Ils y trouvent en abondance l'herbe appelée *festuca ovina*, plante vivace qui croît sur les collines arides, & que l'on devrait chercher à multiplier ailleurs. Dès que les brebis en trouvent, elles ne touchent plus aux autres herbes. Celles qui croissent dans un terrain bas, & qui donnent un fourrage plein de suc, contribuent à produire une laine grossière. On remarque

même qu'en Angleterre la qualité des laines y a diminué depuis qu'on y cultive plus qu'auparavant le treffle, la luzerne & l'espartette. Ainsi ce serait en vain que l'on transporterait des brebis d'Espagne dans des lieux où ces herbes croissent. Un auteur Allemand a indiqué avec soin toutes les herbes propres à la nourriture des brebis ; mais elles ne sont pas toujours bien connues des gens de la campagne.

Enfin , pour ne rien laisser à désirer sur un objet si intéressant, M. Bertrand a destiné une de ses notes à donner une idée générale de l'état où se trouvent les fabriques de draps en divers pays de l'Europe. Il n'en est aucun , dit-il , où l'on ne fabrique des étoffes plus ou moins grossières avec des laines indigènes ; mais on ne s'attache pas également par-tout à perfectionner ce travail, afin d'en faire un objet de commerce. Dans le moyen âge , les Allemands & les Flamands s'en occupaient beaucoup. Lorsque la plus grande partie du commerce général était entre les mains des villes anféatiques , celles qui étaient placées dans l'intérieur des terres , s'appliquaient à fabriquer des étoffes qui étaient exportées par les marchands des villes maritimes. Des villes médiocres de Saxe contenaient alors jusqu'à 1500 ouvriers, tandis qu'on n'y trouve à peine aujourd'hui dix à douze maîtres.

Divers princes d'Allemagne, & en particulier l'empereur Charles-Quint, travaillèrent à détruire la ligue anféatique, & cette révolution fit tomber la manufacture de draps. Elle s'est rétablie dans les états du roi de Prusse. Les Français, expatriés après la révocation de l'édit de Nantes, y apportèrent leur industrie. Afin de rendre les laines du pays plus propres à la fabrication des draps, on fit venir d'Espagne & d'Angleterre, des béliers & des brebis de la plus belle espèce. On trouve dans la nouvelle Marche, de très-belles bergeries. Les draps de Silésie, qui se fabriquent avec les laines du pays, sont les plus beaux de l'Allemagne. Cependant on ne saurait se passer des laines d'Espagne pour les plus fins. Les Hollandais font un grand commerce, tant des laines du pays que de celles qu'ils tirent de l'Allemagne & d'ailleurs. Il en vient aussi du Levant, dont la qualité est différente. La laine de Vigogne n'est connue en Europe que depuis la découverte du nouveau monde. L'animal qui la porte, se trouve dans le Pérou, d'où l'on a tenté, mais sans succès, de le transporter en Espagne. On y emploie cette laine dans quelques manufactures; mais en France il n'est pas permis de la faire entrer dans les draps : c'est pour les chapeaux qu'elle est réservée. La Suede & le Dannemarc fournissent de très-bonnes laines. On a introduit

avec succès dans le premier de ces royaumes, des brebis espagnoles & anglaises. On fait que dans plusieurs manufactures de France on emploie les laines du pays. Les provinces d'où l'on tire les plus fines, sont le Berry, le Languedoc & la Champagne. Mais il n'est pas inutile d'observer que chaque toison ne pèse ordinairement qu'une livre & demie environ, tandis que celles des moutons anglais de la plus grande espèce, va de cinq à huit livres de laine : ce qui peut servir à justifier le calcul de l'auteur Anglais que nous avons cité, touchant la prodigieuse quantité de cette matière que fournit la Grande-Bretagne.

Après avoir analysé ces notions préliminaires, dont on est redevable aux recherches de M. Bertrand, nous allons parcourir rapidement les divers procédés nécessaires pour produire un drap bien fabriqué, & dont le nombre étonnera sans doute nos lecteurs.

La première précaution à prendre consiste dans le choix ou le triage des laines. La même toison en contient de plusieurs qualités différentes. Il est question de les bien assortir, pour qu'un drap soit par-tout également fort. Comme ce discernement est très-important, la société économique de Leipzig proposa en 1765 un prix pour celui qui tirerait un plus grand nombre de sortes de laines des toisons qu'on lui présenterait.

La laine étant bien triée, on l'épluche pour en ôter les faletés & tous corps étrangers, après quoi on la lave & on la dégraisse, afin de la séparer du suint; & cette dernière opération se fait avec de l'eau chaude & de l'urine; après quoi il faut la plonger de nouveau dans l'eau froide, & lui faire perdre ainsi toute mauvaise odeur; puis on la met sécher à l'ombre, dans un lieu bien aéré. Il s'agit de la démêler à l'aide d'une machine qui acheve d'en enlever toutes les faletés, & de la battre avec des baguettes qui produisent le même effet, & la rendent plus aisée à être employée.

Vient ensuite un nouveau travail à faire, celui des cardes. Suivant les différens degrés de perfection auxquels on veut atteindre, elles doivent être plus ou moins garnies de dents, & faites avec du fil-de-fer plus ou moins gros. On en trouve ici la description détaillée, de même que la meilleure manière de les mettre en œuvre. Leur construction demande une grande exactitude & un temps assez considérable. M. Bertrand observe qu'en 1750, il se trouvait à Paris un artiste Bava- rois, qui avait inventé une machine, à l'aide de laquelle on pouvait en faire avec la plus grande célérité, puisque d'un seul coup il pliait & coupait 11000 fils-de-fer. Mais la laine ne pourrait pas être aisément cardée,

si auparavant on ne l'avait pas imbibée d'huile dans une certaine proportion. Elle devient par-là foyeuse, douce, & peut être tirée sans se rompre. Cependant cette opération ou premier cardage, qui se fait avec des cardes grossières, ne suffit pas; il faut en employer de plus fines, qui mettent la laine en état d'être filée.

Ici notre auteur fait une digression intéressante sur les différentes manières de travailler les draps, relativement à la couleur que l'on veut leur donner, & fait observer que dans certaines fabriques on fait tous les draps blancs, ou de la couleur naturelle de la laine, & sans être teinte. D'autres font des draps de couleurs mêlées, & alors les laines sont teintées de différentes couleurs, & tellement fondues ensemble, qu'elles forment par leur union une couleur qui participe de chacune. D'autres font des couleurs pleines, & alors la chaîne & la trame sont teintées de même. Enfin, il est nécessaire quelquefois que la première soit d'une couleur, & la seconde d'une autre. On comprend que les étoffes mêlées, que l'on veut qui soient chinées ou jaspées, demandent des attentions particulières.

Au travail des cardes doit succéder le *peignage*, article très-important, qui avait été entièrement omis par l'académicien Français,

ce qui n'est pas étonnant dans un art si compliqué, & à quoi M. Bertrand a suppléé avec le plus grand soin. On fait chauffer légèrement les deux peignes: lorsque la laine a subi cette opération, elle est tout-à-fait douce & foyeuse; on en forme de petits rouleaux qui laissent mieux appercevoir tout ce qu'elle peut contenir d'étranger. Ce n'est qu'après avoir effuyé toutes ces opérations préparatoires, que la laine se trouve en état d'être filée au rouet. Ensuite vient le *devidage*, le *bobinage*, l'*ourdissage*, le *collage* de la chaîne pour la rendre plus ferme, & enfin le *tissage*, ou l'art de convertir ces fils en toile, l'une des parties les plus importantes de la draperie, qui demande le plus d'adresse de la part des ouvriers, tant pour bien monter la chaîne que pour faire jouer la navette, &c. On a lieu d'admirer l'exactitude avec laquelle deux ouvriers placés sur un métier, compassent tous leurs mouvemens des mains & des pieds, de manière à les rendre parfaitement uniformes. Le drap tissu est remis à des ouvrières qui l'examinent avec le plus grand soin, & en tirent, à l'aide d'une petite pince, les pailles, les brins de chanvre & tout ce qu'elles y observent d'étranger ou de superflu.

Mais les divers travaux dont on vient de parler, ne suffiraient point encore pour atteindre le but qu'on se propose, si l'on n'y

ajoutait le foulage. C'est de toutes les opérations de la draperie, celle qui demande le plus d'attention & de bon sens. Un drap en toile, qui sort du métier, est mou, lâche, mince, souvent percé de plusieurs petits trous. A-t-il été foulé? Il devient plus ferme, sans être dur, moins mou & cependant plus moelleux, plus serré, quoique les fils qui forment son tissu, aient perdu une partie de leur substance. L'effet du foulage, dont la soie, le lin, le chanvre, sont très-peu susceptibles, & qui ne se fait appercevoir que sur le poil des animaux, n'est autre chose que l'entrelacement de ces poils, dont il résulte comme un feutre comparable à l'étoffe des chapeaux, qui, sans avoir de tissu, acquiert cependant beaucoup de fermeté. A mesure que l'on foule les draps, on les dégraisse avec le secours de la terre à foulon, ou de l'urine, afin que l'eau puisse agir librement. Au sujet de cette terre, M. Bertrand observe que la meilleure que l'on connaisse, se tire d'Angleterre par contrebande; que faute d'en avoir, on se sert de l'urine dans les manufactures de France; que la recherche de cette matière précieuse devrait occuper les sociétés d'agriculture; & qu'enfin un savant physicien Suisse a fait avec succès l'épreuve d'une terre à foulon, trouvée dans le canton de Berne. Les draps foulés doivent être lavés & dégorgés.

On les fait passer ensuite entre les mains des *laineurs*, pour commencer à leur donner l'*apprêt*, qui consiste à faire venir le poil sur le drap, par le moyen des griffes du chardon; ensuite couper ce poil bien uniment avec de grosses forces, métier très-pénible, puis le broder avec des broises garnies de maltic, afin de lui donner le lustre & coucher le poil; enfin le plier, le mettre en presse & l'emballer. Tout cela ne peut qu'exiger bien des soins & bien du travail. Quant aux chardons, M. Bertrand assure que celui que l'on trouve dans les jardins, & qui sert pour les draperies, est d'une espèce absolument différente du chardon sauvage. Il enseigne la manière dont on doit le cultiver. On en coupe les têtes à mesure qu'elles blanchissent & commencent à sécher. Plus elles sont allongées, cylindriques & armées de crochets fins & roides, & plus on les estime.

Enfin notre auteur termine tous les détails intéressans, dans lesquels il est entré au sujet de l'art de la draperie, par quelques observations générales sur les apprêts & sur les connaissances que doit acquérir quiconque veut se mettre en état de juger de la qualité des draps fabriqués.

II. *L'art de friser ou ratiner les étoffes de laine*, ne nous occupera que pour quelques instans. On frise diverses étoffes, telles que

les ratines, les peluches, l'envers des draps noirs, &c. Cette opération consiste à rouler les uns sur les autres les poils qui couvrent la superficie de l'étoffe, qu'on laisse pour cette raison un peu longs ; de sorte qu'un nombre de ces fils, réunis par paquets, forment autant de petits boutons. S'il ne s'agit que de ratiner un petit morceau d'étoffe, il suffirait de l'étendre, & de l'attacher sur une table rembourrée bien ferme ; prenant ensuite une planche, sur laquelle on aurait d'abord étendu de la colle-forte, & saupoudré du sable bien fin, il n'y aurait qu'à appliquer cette planche sur la surface du drap que l'on veut ratiner, & lui imprimer un mouvement rapide & circulaire : les poils se joindraient & s'entortilleraient les uns sur les autres, & le ratinage serait fait. Mais ce moyen fatigant & peu expéditif n'étant pas praticable en grand ; on a inventé, pour y suppléer, une machine très-ingénieuse, dont M. Duhamel du Monceau donne ici la description détaillée, avec la manière de s'en servir. Pour s'en former une idée générale, il suffit de savoir qu'elle doit faire passer d'un mouvement lent & uniforme, successivement toute la longueur de la pièce que l'on veut ratiner, entre les deux pièces que l'on nomme le *frisoir*, tandis qu'elle fait mouvoir d'un mouvement vif & en rond, la partie

supérieure de ce frisoir , garnie de colle & de sable fin , de l'épaisseur d'un quart de pouce. Sur quoi M. Bertrand observe que les Allemands se sont contentés d'emprunter cette invention des Français , sans chercher à la perfectionner , & que bien loin de donner la force à l'étoffe , la frise doit lui en ôter , parce que pour former les petits boutons qui font la beauté de ces draps , il faut rassembler bien des fils , & dégarnir pour cela de grandes places. Cependant , ajoute-t-il , on a trouvé moyen de rapprocher les flocons de laine , de maniere qu'ils se touchent presque immédiatement , &c.

III. On est encore redevable à M. Duhamel du Monceau , de la *description de l'art de faire les tapis façon de Turquie* , connus sous le nom de *tapis de la savonnerie* , laquelle trouve ici naturellement sa place. Malgré la difficulté qui accompagne la pratique de cet art , on ne saurait douter de son antiquité , puisqu'il était connu des anciens Perses , & qu'il s'est toujours conservé dans le Levant , où on l'exerce encore aujourd'hui. Il y a lieu de présumer que , dans l'irruption que les Sarrasins firent en France sous Charles Martel , quelques ouvriers de cette nation s'y établirent , & y firent des tapis à la façon de leur pays. Cette fabrique se perfectionna beaucoup sous le regne de Henri IV. Il ne serait

pas difficile , avec quelques dépenses de plus , de la rendre encore plus intéressante. On est surpris de voir avec quelle vérité on peut , par son secours , représenter tous les objets de la nature , en formant les plus parfaits mélanges de couleurs , & rendant le moelleux des plus beaux tableaux. Il existe en France deux manufactures de ces tapis , l'une à Chaillot près de Paris , & l'autre à Aubusson. Cet art a passé ensuite dans les Pays-Bas , & de là en Allemagne , & principalement à Berlin, où les héritiers d'un Français, nommé *Desvignes* , possèdent une belle manufacture. On y exécute , suivant la remarque de M. Bertrand , des pièces d'une très - grande beauté. Le roi en a plusieurs tentures , dont ce prince , ami & protecteur des arts , a donné lui-même les dessins. Les prix varient là comme ailleurs , selon la beauté de l'ouvrage , la finesse des laines , la délicatesse & la variété des couleurs.

Comme le génie & les talens de l'ouvrier entrent pour beaucoup dans cet art , on ne peut en exposer ici que la partie mécanique ; & à cet égard , on doit considérer d'abord les matières avec lesquelles se font les tapis du Levant , ensuite le métier lui-même , & enfin ce qui concerne la main de l'ouvrier & son travail.

La chaîne qui forme le cannevas , doit être

d'une laine assez forte & filée également. Le tissu présente un velouté fait d'une laine plus fine & teinte jusques au fond. Un fil de chanvre sert à lier tout l'ouvrage, & ne doit point paraître, étant recouvert par la laine du tissu. Il s'enlace comme une trame dans les fils de la chaîne. Le métier, à l'aide duquel on fait ces tapis, se trouve décrit ici avec l'exactitude qui caractérise notre auteur, de même que la manière d'y monter ou placer la chaîne. Les tableaux que l'ouvrier doit imiter, sont sur des cartons divisés en petits quarrés. Le point est ce qui distingue cette fabrication de toute autre, parce que tous les fils qui forment le tissu, doivent être attachés par chacun de ces points sur un fil de la chaîne. C'est ce qu'on appelle le *point sarrasin*. Mais on comprend aisément que ces détails doivent être lus dans l'ouvrage même, & ne sont pas susceptibles d'extraits.





S E C O N D E P A R T I E .  
 NOUVELLES LITTÉRAIRES  
 DE L'EUROPE.

---

- I. *De la législation, ou principes des loix, par M. l'abbé DE MABLY. Ad respublicas firmandas & ad stabiliendas vires, sanandos populos, omnis nostra pergit oratio. CIC. de Leg. L. I. c. 17. Paris & Lausanne, chez la Société Typographique, 1777. 2 part. in-12.*

ON reproche à Cicéron d'avoir donné à plusieurs de ses ouvrages didactiques, la forme de dialogue, plus sujette qu'aucune autre à introduire la diffusion, à bannir la netteté, l'ordre, la simplicité nécessaires dans les écrits de ce genre. M. l'abbé de Mably, en suivant la même méthode, a voulu, comme l'orateur philosophe, répandre quelque agrément sur des matières abstraites, les mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, captiver l'attention des personnes qui auraient pu être rebutées par la froide précision des raisonnemens philosophiques. Il

importe en effet, de faire connaître les vérités de ce genre , puisqu'elles intéressent le bonheur de toutes les nations. Il s'agit de donner aux hommes vivant en société , les meilleures loix possibles , de trouver une législation qui protege toujours sûrement le faible contre le fort , l'opprimé contre l'oppresséur , l'indigent contre le riche , & qui procure à toutes les classes des citoyens la somme de bonheur auquel chacune d'elles peut prétendre. Il faut présenter le tableau des abus que l'intérêt particulier, ce fléau dévastateur, fait régner dans toutes les sociétés , pour indiquer ensuite les moyens de déraciner ces abus , & de les remplacer par des loix sages. Au premier coup-d'œil jeté sur les sociétés , on est effrayé des obstacles qui se présentent en foule , on serait tenté de croire qu'il est impossible d'atteindre un but si digne des vœux de l'homme de bien ; mais un peu de réflexion ramene l'espérance : tout ne peut pas être corrompu dans le gouvernement. Malgré les abus innombrables qui le minent sourdement , on y remarque encore une direction vers le bien , qui leur est imprimée par leur nature même ; ses effets peuvent être suspendus , mais difficilement anéantis. L'ignorance des principes est souvent cause de bien des erreurs , que la lumière de la raison ne tarde pas à dissiper. Enfin , le tems amene

des circonstances & des révolutions heureuses ; il est donc avantageux de montrer à tous les membres de la société , le bien vers lequel ils doivent tendre , & aux législateurs , les vrais principes des loix qu'ils ont à établir. C'est le but que se propose M. l'abbé de Mably , dans l'ouvrage qui nous occupe , & qui réunit la profondeur des vues , la force des pensées , la solidité des raisonnemens , la chaleur du style , comme nous allons le montrer en détail. L'auteur s'applique d'abord à faire connaître le genre de bonheur auquel l'homme est appelé par la nature. — “ Peut-être y a-t-il pour les sociétés , de même que pour les simples citoyens , de faux biens dont il faut se défier , & qui sous une apparence séduisante , mais trompeuse , cachent un malheur véritable. — „ Que penseriez-vous de vos maximes politiques , si par hasard on vous prouvait que la bonne politique n'est point distinguée de l'excellente morale ? — Le bonheur n'est jamais , ni triste , ni laborieux. — J'aurais peine à me persuader qu'on le rencontre au milieu des inquiétudes , des agitations & des alarmes qui accompagnent l'avarice & l'ambition. Je n'irai point le chercher dans des banques ou dans des magasins de marchandises étrangères , puisque je fais qu'on le trouve parmi les privations , qui vous paraissent les plus dures. J'en appelle

aux Spartiates. -- Ne soupçonnez-vous point qu'il ferait étrange, ou plutôt qu'il est impossible que la nature ait attaché le bonheur des nations à ce qui ferait le malheur des particuliers? -- Enfin, milord (c'est à un Anglais que s'adresse ce morceau mis dans la bouche d'un gentilhomme Suédois) vous faites beaucoup valoir vos forces, vos ressources & votre puissance; mais je ne me résoudrai à faire quelque cas de ce que vous appelez jouer un rôle dans les tracasseries de l'Europe, se faire redouter, étendre ses domaines, & fonder un grand empire sur les ruines de ses voisins, que quand vous m'aurez prouvé que l'Auteur de la nature, qui aime les hommes, les a cependant destinés à se haïr, à se tromper, à se déchirer mutuellement. Pour vous dire ma pensée en deux mots, je suis convaincu qu'il n'y a de bonne politique & de bonnes loix dans une société, qu'autant qu'elle se conforme aux intentions de la Providence, qui certainement n'a pas attaché le bonheur aux injustices de l'ambition & de l'avarice. -- Je ne nie pas que votre commerce ne vous procure de grandes richesses; mais je nie que ces richesses soient un bien, si, en rendant les Anglais plus avides, elles les rendent injustes les uns à l'égard des autres. Ces richesses sont un mal, si, à leur approche, l'amour de la gloire, de

la patrie, de la liberté & des loix, fait place à un vil intérêt, si elles portent dans votre parlement une corruption qui le rend le complice de l'injustice & de la tyrannie. --- " La prospérité des états est fondée par la nature sur l'égalité dans la fortune & la condition des citoyens, comme sur une base nécessaire. --- " Plus j'y réfléchis. dit l'auteur, & plus je suis convaincu que l'inégalité des fortunes & des conditions décompose, pour ainsi dire, l'homme, & altere les sentimens naturels de son cœur; parce que des besoins superflus lui donnent alors des desirs inutiles pour son bonheur véritable, & remplissent son esprit des préjugés & des erreurs les plus injustes & les plus absurdes. --- Par quelle étrange folie mettrions-nous de la recherche, de l'étude & du raffinement dans nos besoins, si l'inégalité des fortunes ne nous avait accoutumés à regarder cette délicatesse ridicule comme une preuve de supériorité, & n'eût valu par-là une sorte de considération? Pourquoi m'aviserai-je de regarder comme au-dessous de moi un homme qui m'est peut-être supérieur en mérite? pourquoi affecterais-je quelque préférence? pourquoi prétendrais-je avoir quelque autorité sur lui, & ouvrirais-je ainsi la porte à la tyrannie, à la servitude & à tous les vices les plus funestes à la société, si l'inégalité des

conditions n'avait ouvert mon ame à l'ambition, comme l'inégalité des fortunes l'avait ouverte à l'avarice? -- La nature avait déclaré son intention à cet égard, d'une manière si claire, qu'il était impossible de les ignorer. -- N'a-t-elle pas donné à tous les hommes les mêmes organes, les mêmes besoins, la même raison? Les biens qu'elle avait répandus sur la terre, ne leur appartaient-ils pas en commun? Avait-elle établi à chacun un patrimoine particulier? Avait-elle placé des bornes dans les champs? Avait-elle privilégié quelques races par des bienfaits particuliers? -- Pour affermir cette précieuse égalité, la nature n'avait-elle pas placé dans le cœur humain un sentiment de noblesse, d'élévation & de liberté, qui devait la défendre & la protéger? Avec quelle énergie ce penchant de l'ame ne se montre-t-il pas encore chez les nations libres? -- Avec quelle force ce sentiment que plusieurs siècles de servitude & de tyrannie n'ont pu détruire, devait-il se montrer à la naissance des choses? „ Et qu'on ne dise pas que les principes de l'inégalité sont dans la différente mesure des forces & des talens, que la nature elle-même a distribués parmi les hommes. Elle ne répand point ses dons avec assez d'inégalité, pour qu'ils puissent établir une grande différence dans la condition des hom-

mes considérés , non point dans notre état présent , mais fortant des mains de la nature. — Il faut convenir que la propriété des biens une fois établie , on aura beau partager les terres avec la plus parfaite égalité , il est impossible qu'il n'y ait bientôt des riches & des pauvres. Les terres produiront plus dans de certaines mains & moins dans d'autres ; & avec une égalité de partage , il y aura bientôt une inégalité de fortune. Lycurgue sentit la force de cette objection : aussi ne se contentant pas de partager également les terres , il en ôta la propriété à ses concitoyens. Elles appartenaient à la république , qui en distribua une portion à chaque pere de famille , pour en jouir comme simple usufruitier. — La propriété est la premiere cause de l'inégalité des fortunes & des conditions , & par conséquent de tous nos maux. On répète que sans la propriété il ne peut point y avoir de société. Mais " est-il vrai que ce soit pour s'assurer la jouissance de ses possessions qu'on a fait des loix & des magistrats ? C'est parce que les hommes rapprochés par leurs besoins , étaient sujets à des mouvemens d'impatience , de colere , d'emportement , de haine & de vengeance ; c'est parce que tous n'étaient pas également dociles aux conseils de la raison , & que souvent on abusait du droit de se venger & de punir les enne-

mis , qu'on établit une puissance publique , à qui ont remis le soin de punir , de venger ou de réparer les injures & les injustices des particuliers. Autant qu'on peut remonter à l'origine des nations , tous les monumens ne nous indiquent-ils pas qu'elles ont été errantes ? Comment donc pouvaient-elles avoir des propriétés ? — Bien loin que la communauté de biens se présente à l'esprit comme une chimere impraticable , on a peine à deviner comment on est venu à établir des propriétés. On pourrait expliquer ce phénomène , si la nature avait fait l'homme avare & ambitieux. Mais l'ambition & l'avarice ne sont pas meres , si je puis parler ainsi ; elles sont filles de l'inégalité. --- Lorsqu'il n'y avait point de fortune , il ne devait point y avoir d'avarice. Mais le germe de cette malheureuse passion fut jeté parmi les hommes , dès que la propriété fut connue. A la suite de l'avarice on a vu naître l'ambition. Ainsi ces deux passions doivent leur origine à la propriété. Il faut voir dans l'auteur même , la réponse aux objections : elles sont réfutées avec la simplicité victorieuse de la vérité. Mais il en résulte une découverte très affligeante , c'est que dans l'état actuel des choses , des obstacles insurmontables s'opposent au rétablissement de l'égalité détruite. Et ces obstacles , le croira-t-on ? ne viendraient pas

uniquement de ceux qui ont en main la fortune & le pouvoir. " Quand on aurait fait le miracle de réduire les grands & les riches à se contenter d'une entière égalité avec les personnes qu'ils méprisent, je ne fais si les petits & les pauvres y voudraient consentir, ou du moins, s'ils pourraient prendre des sentimens conformes à leur nouvelle situation. Les choses en sont venues, presque dans toute l'Europe, à un tel degré d'avilissement & de misère, qu'ils auraient une sorte de répugnance ou de honte à égaler les autres, & se trouveraient embarrassés à leur côté. » ( L'auteur, en ajoutant à cette assertion une particule restrictive, s'est mis à couvert de l'objection qu'on aurait pu lui faire : dans les pays de l'Europe, où l'avarice & l'ambition ont moins corrompu les mœurs, le peuple a conservé quelque sentiment de sa dignité naturelle ; sans déroger à tous les usages établis par les institutions sociales, le moindre citoyen fait remettre à sa place l'homme superbe qui l'offusque par son orgueil, il ose lui faire sentir sa folie ; & sans sortir de la simplicité de son caractère, il lui montre avec malignité & avec adresse, que son faste ne lui en impose point.) Mais quand l'égalité ne subsiste plus, quand les citoyens ont partagé leurs terres, quand la communauté des biens ne peut plus être établie,

quels sont , direz-vous , les devoirs d'un législateur ? Pour adoucir les maux qui nous pressent , il faut réprimer les deux vices qui en sont les causes , l'avarice & l'ambition. Dans tout état où la propriété est établie , il faut la regarder comme le fondement de l'ordre , de la paix & de la sûreté publique. — “ A la naissance des choses , toute loi était vicieuse , qui se relâchant sur la communauté des biens , tendait de la manière la plus indirecte à favoriser l'établissement de la propriété ; mais au contraire , toute loi sera sage aujourd'hui , qui tendra à ôter à nos passions quelque moyen ou quelque prétexte de blesser les droits de la propriété , de la manière même la plus légère. Il ne suffit pas de réprimer l'avarice ; il faut être attentif à toutes les démarches de l'ambition ; elle est née avec l'inégalité des fortunes ; & si vous permettez aux riches de croire qu'ils sont destinés à commander , vous gémirez bientôt sous tous les malheurs de l'ambition & de l'avarice. — Mais ce serait être bien stupide , de se contenter de dire aux hommes : je vous défends d'être avares ; vous ne ferez point ambitieux. Il ne suffit point d'infliger des peines sévères contre les délits que l'avarice & l'ambition feront commettre. En un mot , les loix n'ont rien fait & ne feront rien , tant qu'elles n'auront pas disposé la vie privée du citoyen &

les ressorts du gouvernement, de façon que nous trouvions notre bonheur sans le secours de l'avarice & de l'ambition. „

Et c'est le problème important que notre auteur se propose de résoudre dans la suite de son ouvrage, dont nous ne manquerons pas de donner l'analyse dans le cayer du mois prochain.

III. *Mémoires politiques & militaires, pour servir à l'histoire de Louis XIV & de Louis XV, composés sur les pièces originales, recueillies par Adrien Maurice, duc de Noailles, maréchal de France & ministre d'état. Par M. l'abbé Millot. A Paris, 1777, chez Moutard, imprimeur libraire de la Reine, quai des Augustins. 6 vol in-12.*

CES mémoires sont, pour le fond des choses, un des meilleurs ouvrages dont on ait enrichi la littérature française. Deux hommes illustres, dont l'un n'est pas assez connu, même en France, en sont l'objet. L'un est Anne-Jules de Noailles, maréchal de France, qui se signala dans la double carrière des armes & des négociations; l'autre est le même qui a recueilli les pièces originales sur lesquelles ces mémoires sont composés, & dont les meilleures sans contredit, sont les mémoires & les lettres qu'il écrivait ou qu'il adressait

adressait à Louis XV, toutes les fois que ce prince le consultait, & il le consultait dans toutes les occasions importantes, sur les matieres les plus épineuses du gouvernement. Comme il fut à la tête des armées, dans le ministere & dans les négociations, il a souvent été plus que personne à portée de dire son avis au roi, & il l'a dit avec le courage d'un patriote & d'un serviteur qui préfere la gloire de l'état & de son maître à la sienne. Sa fermeté lui eût fait honneur dans une république; elle doit être regardée comme un prodige dans une monarchie. Point de flatterie: aucune crainte de déplaire, aucun ménagement pour des courtisans dangereux, ne l'ont jamais empêché de dire la vérité. Considéré comme militaire, il fut à certains égards le plus grand homme de son siècle. Nous disons à certains égards, parce que le succès n'a pas toujours couronné la sagesse & la grandeur de ses plans. Celui de la bataille de Détingen a été admiré par les plus grands militaires, par le roi de Prusse lui-même, qui lui écrivait: *j'ai applaudi à la sagacité de vos dispositions; j'ai ressenti la douleur la plus amere, en voyant que le succès n'a pas été tel qu'on devait naturellement se le promettre.* Mais on fait par quelle fatalité un jeune homme d'une valeur trop impétueuse fit échouer de si sages dispositions. Ce qui

met le comble à la gloire du maréchal, c'est non seulement d'avoir donné à la France le célèbre Maurice de Saxe, qui n'a jamais cessé de l'appeller son maître, mais encore de lui avoir sacrifié le commandement des armées, parce qu'il le croyait supérieur à lui pour l'exécution ; c'est de lui avoir servi d'aide-de-camp à la bataille de Fontenoi ; c'est d'avoir dirigé par ses conseils presque toutes les opérations militaires de Maurice, sans jamais s'en être vanté. Comme négociateur, il prévint entre la France & l'Espagne une méfintelligence qui eût pu avoir les suites les plus funestes pour l'un ou pour l'autre royaume. Mais c'est sur-tout comme homme d'état qu'il est admirable. Le vrai patriotisme, le dévouement le plus entier au bien de la patrie, la haine la plus courageuse des intrigues de cour, le desir le plus ardent de faire connaître la vérité au souverain, caractérisent toutes ses actions & tous ses écrits. Ministre sous la régence, il commençait à débrouiller le chaos où le regne précédent avait plongé les finances, lorsque Law vint séduire la nation avec son système. Noailles en prévint les suites dangereuses, il s'y opposa vainement : Law fut fait contrôleur-général, & tout fut bouleversé, jusqu'au crédit & à la faveur de Law, à laquelle succéda celle du cardinal Dubois, qui devint premier mi-

nistre. Fils d'un apothicaire de Brive, quelques jours avant son ministere & appellé au conseil de guerre, Dubois s'affit à côté du cardinal de Rohan. Le chancelier d'Aguesseau rappellé depuis peu de son exil, les ducs, les maréchaux de France ne se trouverent point au conseil; les ducs de Noailles & de Ville-roi se retirerent. Tous refuserent la préférence aux cardinaux qui prétendaient l'avoir sur les princes du sang. La dispute s'échauffa. Le jour qu'elle commença, Noailles ayant rencontré le cardinal Dubois, lui dit avec une fierté qui ne craignait rien : " cette journée fera fameuse dans l'histoire, monsieur; on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée dans le conseil en a fait déserter les grands du royaume. „ D'Aguesseau & Noailles furent exilés. Cette fierté ne l'abandonna jamais, parce qu'elle était fondée sur la vertu. Après la mort du cardinal de Fleury, il n'eût dépendu que de lui d'être premier ministre; mais son premier soin fut d'engager Louis XV à régner par lui-même. Ce fut alors qu'il lui remit l'instruction que Louis XIV donna écrite de sa main, au duc d'Anjou, lorsqu'il partit pour aller régner en Espagne. Une des plus importantes maximes qu'il y établissait, était *de n'avoir ni premier ministre ni favori*. Noailles prit de là son texte pour lui faire voir que " la France

n'avait jamais vu de regnes heureux pour les peuples , ni de véritablement glorieux pour les rois , que ceux dans lesquels ils avaient gouverné par eux-mêmes , & que la France n'avait jamais éprouvé le gouvernement de différens premiers ministres que pour en ressentir plus ou moins les fâcheux effets. Il s'appuya des exemples de Henri III & de ses favoris , de l'exemple contraire de Hénri IV , de celui de Marie de Médicis & du maréchal d'Ancre , de Louis XIII & de Luynes , & ensuite de Richelieu , qui rendant la France florissante au-dehors , la remplit de troubles , de mécontentemens & de factions : de l'exemple enfin de Mazarin. Il donna d'autres preuves plus frappantes que des faits. Le gouvernement d'un premier ministre affaiblit l'amour des Français pour leur roi , &c. Enfin , Noailles qui pouvait avoir l'administration suprême , déterminâ son prince à prendre le timon de l'état. Noailles entra au conseil , mais le roi ne suivit pas toujours ses avis. Noailles ne lui en représentait pas ses devoirs avec moins de courage. La lettre qu'il écrivit au roi en 1753, sur les désordres publics, dont l'influence devenait tous les jours plus dangereuse , est de la plus grande force ; il y est dit des vérités terribles. Combien de malheurs, dit M. l'abbé Millot, n'aurait-on point évités sous ce regne, en suivant les conseils.

du maréchal de Noailles , qui les avait presque tous prévus, „ qui avait presque toujours exhorté à les prévenir, ou indiqué les moyens nécessaires pour en arrêter le cours ! Nous ne saurions trop exhorter ceux qui ont part au maniment des affaires , ou qui sont assez heureux pour approcher la personne du roi , à lire ces mémoires, & sur-tout à se pénétrer du courage du maréchal de Noailles.

---

IV. *Dictionnaire roman, walon, celtique & tudesque, pour servir à l'intelligence des anciennes loix & contrats, des chartes, rescripts, titres, actes, diplômes & autres monumens, tant ecclésiastiques que civils & historiques, écrits en langue romance ou langue française ancienne; par un religieux bénédictin de la congrégation de S. Vannes, membre de plusieurs academies. A Bouillon, 1777, de l'imprimerie de la Société Typographique, in-4. Prix 8 liv.*

Nous n'ajouterons rien à ce qui a été dit dans le *prospectus* de cet ouvrage, sur l'utilité dont il peut être, soit pour les jurisconsultes, soit pour les écrivains qui se consacrent à l'histoire de France, soit enfin pour les curieux. Le sçavant & très-laborieux auteur n'a rien négligé pour se procurer des citations à l'appui des explications qu'il donne

de chaque mot. Il en indique avec soin l'étymologie, & fait sentir les gradations par lesquelles notre langue primitive est parvenue à se perfectionner ou à se détériorer. On trouve à la fin du volume une table des conjugaisons des verbes romans, où l'on voit avec étonnement l'extrême variation qu'ont subi les terminaisons de nos verbes. Cependant il est aisé de voir que les verbes romans suivent les mêmes loix que les verbes français dans leurs conjugaisons.

Nous citerons, de ce dictionnaire, l'article qui nous a paru le plus curieux, & le plus propre à donner une idée du travail de l'auteur : en observant toutefois qu'il ne s'est particulièrement attaché qu'à la langue romance, & qu'on chercherait vainement dans son dictionnaire des secours pour l'intelligence des anciennes langues celtique & tudesque, & même du wallon, quoique le titre semble le promettre.

“ *Roman*, ancienne langue française, déjà un peu corrigée, passant pour le beau langage du tems, & opposée au wallon, ou langue wallonne, qui était le vieux & originaire français. Ce langage était composé, comme il l'est encore, moitié de la langue des conquérans, qui était l'allemande ancienne ou tudesque, *vetus teutonica*, ou moitié de la latine ou romaine, de la celtique, &c. qui

étaient celles des peuples conquis par les Francs. Comme la langue latine avait pris le dessus, depuis le long empire des Romains dans les Gaules, ce que nous nommons ici *roman* ou *langue romance*, était proprement une corruption de la langue latine : ce qui l'a fait appeller *rustique roman* par quelques auteurs. Cette langue romance a beaucoup changé depuis. Le regne de François I<sup>er</sup> est la principale époque de ce changement. Jusques-là, les histoires les plus sérieuses étaient appellées *romans*, comme écrites en *roman*, c'est-à-dire, dans le langage le plus poli, ou celui qu'on parlait à la cour des princes ; de maniere que parler *roman*, c'était parler le bon français du tems, parler la langue française opposée à la wallonne.

„ Pour montrer d'un coup-d'œil le rapport des langues romance & wallonne avec la latine, nous allons présenter le plus ancien monument qui nous reste en ce genre. C'est le serment que Louis de Germanie fit à Strasbourg en 842, à Charles le Chauve son frere.

*Serment de Louis en langue romance, du neuvieme siecle, & en latin.*

Pro Deu amur & pro christian poblo & nostro commun salvament.

*Pro Dei amore & pro christiano populo & nostro communi salvamento.*

Dieſt di en avant in quant Deu favir & podir me dunat, ſi ſalvarai jo ciſt meon fradre Karl.

*De iſta die in ab ante, in quantum Deus ſapere & potire mihi donat, ſic ſalvabo ego ecciſtum meum fratrem Karlum.*

Et in adjudha er in cadhuna coſa ſi cum om per dreit ſon fradre ſarvar diſt in o quid il me altrezi fazet.

*Et in adjutum ero in quaque una cauſa, ſic quomodo homo per directum ſuum fratrem ſalvare debet in hoc quod ille mihi alterum ſic faceret.*

Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, ciſt meon fradre Karl id damno ſit.

*Et ab Lothario nullum placitum nunquam prendero quod, meo volle, ecciſti meo fratri Karlo in damno ſit.*

Le même ferment, en français actuel, & en romance des douzième & treizième ſiècles.

*Pour l'amour de Dieu & pour le peuple chrétien & notre commun ſalut.*

Por Deu amor & pot chriſtian pople & noſtre commun ſalvament.

*De ce jour en avant, autant que Dieu m'en donne le ſavoir & le pouvoir, je ſauverai mon frere Charles ci préſent.*

De ſte di in avant en quant Deu faveir &

poïr me donne, si salvarai je cist mon frere Karle.

*Et lui serai en aide dans chaque chose, ainsi qu'un homme par droit & justice doit sauver son frere, en tout ce qu'il ferait de la même maniere pour moi.*

Et en adjudha ferei en cas cune cose si cum om per dreit son frere salver dist en o quid il me altresf fascet.

*Et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porterait préjudice à mon frere Charles ci présent.*

Et a Lothaire nul plaid monques prendrai qui par mon voil, a cist mon frere Karle en dau seit. „

Nos lecteurs ne feront peut-être pas fâchés que nous terminions cet article par la comparaison de quelques tems de notre verbe auxiliaire *être*, avec ceux du roman *ite*.

## I N D I C A T I F.

*Présent.*

Je seue, je suis. T'a, tu es. Il a, il est. J'itant, nous sommes. V'iteie, vous êtes. I son, ils sont.

*Imparfait.*

J'iteuie, j'étais. T'iteuie, tu étais. Il ita, il était. J'iteing, nous étions. V'iteing, vous étiez. Il iteing, ils étaient.

*Parfait défini.*

Je fuci, je fus. Te fuci, tu fus. Ifuci, il fut.

Je fucing, *nous fûmes*. Ve fucing, *vous fûtes*.  
I fucing, *ils furent*.

*Parfait indéfini.*

J'a itaïe, *j'ai été*. T'i itaïe, *tu as été*. Il i itaïe, *il a été*. Javan itaïe, *nous avons été*. V'avaïe itaïe, *vous avez été*. Il avon itaïe, *ils ont été*, &c.

---

V. *The life of David Hume, esq. written by himself*, ou *Vie de David Hume, écuyer, écrite par lui-même*. A Londres, 1777, chez Cadell. In-8.

QUAND un homme a acquis un degré de célébrité qu'il ne peut se dissimuler à lui ni au public, il faudrait être de bien mauvaise humeur, pour taxer de vanité l'entreprise de transmettre lui-même à la postérité les détails de sa vie. Ne fait-il pas, par l'exemple des grands hommes qui l'ont précédé, que si-tôt qu'un écrivain célèbre a fermé les yeux, une foule de Saumaises se disputent la gloire de composer l'histoire de sa vie, & souvent s'acquittent fort mal de cette tâche? S'il leur en épargne la peine, si dans la confiance que les générations futures s'occuperont avec plaisir de sa mémoire, il se charge lui-même de leur léguer, avec ses utiles productions, le tableau fidele de ses mœurs & de sa conduite; une fausse modestie est-elle préférable à cette noble franchise de l'homme de génie, qui sent

ses droits à l'immortalité ? Ce n'est point ainsi que M. Hume se justifie d'être son propre historien ; mais ses lecteurs peuvent y suppléer. Un avertissement de l'éditeur nous apprend qu'il a écrit ces mémoires peu de tems avant sa mort ; que le dessein de cet homme célèbre était qu'ils fussent imprimés à la tête de la première édition qui se ferait de ses ouvrages ; mais que comme cette époque est encore éloignée , on n'a pas jugé à propos de priver plus long-tems le public d'un écrit qui doit l'intéresser.

M. Hume , né à Edimbourg le 26 avril 1711, de parens distingués , mais peu riches , annonça de bonne heure un penchant extrême pour l'étude. Sa famille le destina à la jurisprudence ; mais son génie le portait invinciblement à la culture des lettres & de la philosophie. A l'âge de 24 ans il passa en France ; & après avoir vécu pendant trois ans dans une retraite philosophique, d'abord à Rheims, ensuite à la Fleche, il se rendit à Londres, où il publia en 1738 *son traité de la nature humaine*, enfant mort-né , dit-il , qui ne produisit d'autre effet que les murmures de quelques cagots. En 1742 parut la première partie de ses *Essais*, qui requirent un accueil plus favorable, & qui commencerent la réputation de leur auteur. Le général Saint-Clar l'emmena avec lui en qualité de son aide-de-camp,

dans son ambassade militaire à Vienne & à Turin. A son retour d'Italie, en 1749, M. Hume donna au public la seconde partie de ses *Essais*, qu'il intitula, *discours politiques*, & qui furent suivis en 1752 de ses *recherches sur les principes de la morale*, celui de ses ouvrages qu'il juge incomparablement le meilleur. Il avait fait imprimer à Turin son *Essai sur l'esprit humain*, dans lequel il avait fondu son premier *traité sur la nature humaine*, qui cette fois éprouva un plus heureux sort. Ce fut en 1752, que, chargé de diriger la bibliothèque des avocats à Londres, M. Hume conçut le projet d'écrire l'histoire d'Angleterre; il crut ne devoir remonter qu'à l'avènement de la maison de Stuart à la couronne Britannique. On a reproché à l'illustre historien de s'être quelquefois montré plus sensible aux forfaits du fanatisme, que soigneux d'en approfondir les véritables sources. Quoi qu'il en soit, cette histoire qui depuis a fait l'époque de la fortune de M. Hume, ne lui attira, dès qu'elle parut, qu'un cri général de réprobation. « Anglais, Écossais & Irlandais, Whig & Tory, prêtre & sectaire, tous les partis les plus opposés réunirent leur fureur contre un homme qui avait osé verser des larmes sur la destinée de Charles Ire & du lord Stafford; & après la première ébullition de cette furie, ce qu'il y eut encore

de plus mortifiant pour moi , c'est que l'ouvrage tomba dans le plus profond oubli. Dans l'espace d'un an , il ne s'en vendit que 45 exemplaires. Il n'y eut pas , dans les trois royaumes , un seul homme distingué dans les lettres ou recommandable par son rang , qui daignât prendre la défense de mon livre ; je dois cependant en excepter le primat d'Angleterre , le docteur Herring , & celui d'Irlande , le docteur Stone , qui eurent la bonté de m'écrire pour m'inviter à ne point me décourager. Mon découragement néanmoins était extrême , je l'avoue ; & si dans ce moment la guerre ne s'était pas levée entre la France & l'Angleterre , je me serais certainement retiré dans quelque ville provinciale du premier de ces royaumes ; j'aurais changé de nom , & jamais je n'aurais remis le pied dans ma patrie. Mais comme ce projet n'était point praticable , & que le volume suivant était considérablement avancé , je résolus de me piquer de courage & de persévérance. Dans cet intervalle , je publiai à Londres mon *histoire naturelle de la religion* , avec quelques autres piéces fugitives. Mais le public n'y fit aucune attention , à l'exception du docteur Hurd , qui écrivit contre cet ouvrage un pamphlet rempli de cette pétulance & de cette scurrilité indécente qui distinguent l'école de Warburton. Mais ce pam-

phlet me confola un peu de l'indifférence que le public témoignait pour mon ouvrage. „ M. Hume rend ensuite compte des succès divers de chaque volume de son histoire. Et tout compensé, le produit de cet ouvrage porta sa fortune à plus de 20000 liv. de rente. On fait qu'en 1763, M. Hume accompagna le lord Hertford à Paris, en qualité de secrétaire d'ambassade, & qu'il y fut chargé d'affaires pendant une partie de l'année 1765. Nous avons été un peu étonnés qu'il n'ait fait ici aucune mention de sa fameuse querelle avec M. Rousseau de Geneve. C'est cependant la particularité de la vie de M. Hume, qui intéressera le plus sans doute la postérité.

Enfin rendu à sa patrie & au repos, M. Hume passa les six dernières années de sa vie à Edimbourg, au milieu de ses amis & de sa gloire. „ Au printems de 1775, dit-il, je fus attaqué d'une maladie dans les boyaux, qui d'abord ne me donnait aucune alarme, mais qui depuis est devenue mortelle & incurable. Je sens arriver ma prochaine dissolution. J'ai peu souffert de ma maladie; & ce qui est plus étonnant, malgré l'extrême abattement de mon corps, je ne m'apperçois pas que mon esprit s'en ressent; si bien que si j'avais à choisir parmi les différens périodes de ma vie, je me fixerois à celui-ci. Je possède la même ardeur pour l'étude & la même gaieté

en compagnie... Il est difficile d'être plus détaché de la vie que je le suis à présent. Je conclurai mon histoire par l'exposé de mon caractère. Je suis ou plutôt j'étais ( car c'est le style que je dois employer en parlant de moi maintenant ), j'étais, dis-je, né avec des dispositions douces, maître de mon tempérament, d'une humeur sociale, capable d'attachement, mais peu susceptible d'inimitié; je conservai toujours une grande modération dans toutes mes passions. Jamais mon amour pour la gloire littéraire, ma passion dominante, n'altéra mon caractère, malgré mes fréquentes disgraces. Ma société convenait également aux jeunes gens & aux gens de plaisir, aussi bien qu'aux personnes lettrées & studieuses; & comme j'ai toujours pris un singulier plaisir dans la compagnie des femmes modestes, je n'ai pas eu lieu de me plaindre des réceptions qu'elles m'ont faites. En un mot, quoique la plupart des hommes, même du plus grand mérite, aient eu à se plaindre de la calomnie, je n'en ai jamais été attaqué, ou ne l'ai été que faiblement, & j'ai constamment triomphé du fanatisme civil & religieux, auquel je me suis volontairement exposé. Mes amis n'ont jamais eu occasion de se plaindre de mon caractère ni de ma conduite; & les bigots, comme j'ai lieu de le supposer, ont vainement tenté

d'imaginer & de répandre des bruits à mon désavantage ; ils n'ont rien trouvé dans ma conduite, qui pût en favoriser la probabilité. Je ne saurais dire s'il n'y a pas un peu de vanité à faire ainsi mon oraison funebre ; mais j'espere que cela n'est point déplacé ici ; & ce sont d'ailleurs des faits qu'il est aisé de vérifier. »

C'est ainsi que M. Hume termine son histoire, écrite quatre mois avant sa mort, qui arriva le 25 août 1776.





## TROISIEME PARTIE.

## PIECES FUGITIVES.

I. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.*

## L E T T R E X X V I I I.

*Sophie à madame E.*

AH, ma très-chere maman, j'ai vu hier un des gens de M. Rare! Je crois que cet homme est à Königsberg. Rien ne ferait plus funeste à la tranquillité avec laquelle je compte de partir d'ici. Vous me demanderez sans doute, *que vous importe M. Rare?* Je me fais la même question, & j'avoue que je ne fais que répondre. Mon cœur me trompe. Il me reproche sans cesse que j'ai été injuste en me défiant de lui; qu'il n'y a qu'un fol orgueil qui ait pu me faire craindre d'être enlevée; qu'il n'en eut jamais la pensée; qu'il a été forcé, par les poursuites de son ennemi, à faire ce qu'il a fait; que je n'ai, pour me convaincre de tout cela, qu'à relire sa lettre. — Jusqu'à présent j'ai réussi en quelque sorte à écarter son idée de mon esprit; aujourd'hui que je soupçonne qu'il est près de

D

moi, je suis dans une agitation perpétuelle. Il s'en est peu fallu que je n'aie appelé le valet, pour lui remettre une lettre que j'ai déjà déchirée une fois, & écrite de nouveau. Le feu me monte au visage toutes les fois que je pense que cet homme conserve des doutes, qui lui donnent de moi la plus honteuse idée. Ne devais-je pas nécessairement & avant toute chose, lui raconter ma frayeur nocturne, qui fut la cause de cette scène scandaleuse? Je ne l'ai pas fait. --- Que doit-il penser de mon caractère? Et si ma faute est en effet aussi extravagante qu'elle me paraît maintenant, cela même ne confirme-t-il pas tout ce qu'il peut penser? Comment pouvais-je prêter de mauvaises intentions à un homme qui, si vous en exceptez la vivacité avec laquelle il traita son adversaire, & ses procédés séducteurs dans cette redoutable nuit, n'a montré que de la vertu, & plus que de la vertu? Si nous devons de la reconnaissance à un riche qui nous fait du bien, n'en devons-nous pas à l'homme estimable, dont les vertus ont réjoui notre cœur? Quel mal pouvaient me faire ses richesses? Ou peut-être tout ce que j'ai fait ne venait-il point du chagrin secret de sentir qu'il est d'un rang & d'une fortune trop au-dessus de moi? En un mot, n'ai-je pas négligé avec une extrême imprudence le soin de mon propre cœur?

Car ou j'ignore ce que c'est que l'amour, où mon cœur a été plein d'une passion insensée.--  
 Considérez qu'il montre clairement dans sa dernière lettre que je ne lui suis point indifférente; car pourquoi se plaindrait-il que mon cœur est déjà engagé? Faites attention que, malgré tout le mystérieux de sa conduite, il a voulu même confier des choses qui l'intéressaient personnellement. Ceci est sans contredit bien singulier. Il montre que l'éclat de sa fortune ne l'a pas....

\* \* \*

J'ai été interrompue; & en relisant ce que j'ai écrit, je trouve que je suis une folle. Tous les hommes ne tiennent-ils pas le même langage? S'il est vrai que je suis belle (& je ne vois pas pourquoi une jeune personne à qui tout le monde le répète pourrait en douter; je le crois donc, & je remercie celui qui a formé ce corps fragile.) S'il est vrai que je suis belle, il devait être agréable pour lui de continuer sa route avec moi. Parce qu'il m'écrivait des choses flatteuses, parce qu'il s'efforçait de me persuader d'achever avec lui mon voyage, il est absurde d'en conclure qu'il m'aimait. Peut-être s'imaginait-il que je suis riche; tout au moins, il n'a eu aucun sujet de soupçonner que je suis pauvre; sa complaisance & sa générosité ne me laissent pas le tems d'y songer. Peut-être aussi me

prenait-il pour une fille à l'aventure.... Ah, cela m'humilie plus que je ne le mérite! N'en parlons plus. Et s'il arrivait jamais... non, jamais je ne puis le vouloir.

D'où me vient, ma chere maman, cette humeur chagrine qui me tourmente? Je viens de contempler avec Julie le plus magnifique spectacle de la nature, le lever majestueux du soleil dans un beau jour. Pénétrées de cette joie avec laquelle nous contemplions à l'avance la lumiere qui luira pour nous au grand jour de l'éternité, résolues d'adoucir par les plus joyeuses espérances les peines de cette vie, qui n'est que le crépuscule d'un heureux avenir: tels étaient nos sentimens en quittant le balcon. A peine suis-je rentrée dans l'appartement, à peine Julie, qui s'est mise à écrire, ferme-t-elle cette bouche qui m'a enchantée; un nuage sombre se répand sur mon ame. Les années où je vis devraient être celles de mon printems. --- Hélas, elles ne le font point! Seraient-ce les jours du mois d'avril? Peut-être, car il y en a bien peu qui soient tout-à-fait lucides. Je me réjouirai donc dans l'attente d'un printems couronné de fleurs, d'un été riche en fertiles moissons. Mais si c'était déjà mon automne. --- Ah! je le crains; car tous mes jours sont nébuleux. Oh, si cela est, comme mon printems & mon été se sont envolés sans que j'aie pu

ri les appercevoir ni en jouir ! Où sont les fleurs & les fruits qu'ils auraient dû produire ?

Je suis quelquefois tentée de croire que c'est cette sorte d'envie, mais une envie innocente, avec laquelle je vois les perfections morales de Julie, qui rend mes jours si fâcheux. Elle n'est pas heureuse, non plus que moi, l'aimable Julie; mais elle déguise son chagrin, par le même motif qui engage une fille bien élevée à cacher une indisposition, parce qu'elle craint de fatiguer sa mere en la chargeant des soins domestiques. Elle se plaint comme moi de l'interruption de son commerce avec Dieu; mais on voit bien que sa conscience ne la condamne pas comme la mienne... depuis... hélas ! vous savez depuis quand. Elle a aussi beaucoup de disposition à la colere; mais bien loin de s'emporter comme moi, il semble qu'elle ne souffre de ce tempérament, que ce qu'il en faut pour animer son teint, pour rendre ses yeux plus pénétrants, pour soutenir son activité dans tout ce qu'elle fait. Son cœur est sensible : sans cette supposition, le chagrin qui la dévore est incompréhensible pour moi; mais elle est tellement maîtresse d'elle-même, qu'il ne lui échappe jamais un seul mot, pas le moindre soupire qui la trahisse. Sa sœur, qui est incorrigible malgré mes soins & ceux de Julie, comme l'observait hier son oncle, sa sœur la

vexe de toutes les manières ; mais je n'ai pas vu qu'elle ait relevé aucune de ses folies , excepté une seule qui était trop impudente , & que je veux vous conter.

Hier , Hortense , après avoir quitté son maître de musique , rongea & déchira quelques plumes. Julie me dit tout bas : *Baal fait des vers* ; elle écrivait , effaçait , écrivait de nouveau. ( J'ai oublié de vous dire que les deux sœurs entendent parfaitement le français. ) On voyait qu'elle était occupée à composer des paroles sur un air qu'elle jouait de tems en tems sur son claveffin. Enfin elle en vint à bout , & nous pria de juger si elle avait été assez heureuse pour rendre dans ses vers toute l'expression musicale. Elle chanta en s'accompagnant elle-même ; ses vers me parurent si beaux , que je veux vous en donner copie.

Ma plus chère brebis est toute languissante ;

Elle se couche au bord de ce ruisseau ,

Et refuse les fleurs que ma main lui présente.

Si c'est l'amour qui la tourmente ,

O dieux ! quel mal fâcheux se met dans mon troupeau !

J'admire ce morceau comme il mérite de l'être. Hortense montra une arrogance si insupportable , qu'enfin Julie lui dit en se mettant au claveffin : ô ma sœur ! puissions-nous

penfer en tout avec la même conformité !  
 J'ai fait hier une ariette qui refsemble parfaitement à la vôtre. Là, - dessus elle chanta , en s'accompagnant in promptu , la traduction allemande de ce même morceau.

J'avoue que je ne m'étais apperçue de rien ; mais Hortenfe fut trahie par fa mauvaife conſcience. “ Vous croyez peut-être , dit-elle à fa ſœur d'un ton fâché , que ce n'est pas moi qui ai compoſé les vers françois. --- „ Je ne fais , repliqua Julie , ſi notre amie peut avoir le même ſouſçon. — “ Non, en vérité , dis-je. „ Julie fortit. Après que j'eus copié la piece françoife , j'allai demander à Julie ſa muſique qui me ſembloit meilleure , & en même tems ſes vers allemands. Elle ne voulut pas me confier ſon livre ; mais elle prit la plume pour me les copier. Sa réſiſtance me piqua , je lui arrachai le livre , & j'y trouvai ſon morceau , avec ce titre , *traduit du françois* , en mai 1761. La diſcrétion avec laquelle elle épargnait ſa ſœur , eſt tellement dans ſon caractère , que je fais , à n'en pas douter , qu'elle ne m'aurait jamais découvert ce menſonge. Elle m'avoua qu'elle avait déjà depuis quelques ſemaines l'original de cette piece ; mais elle ne dit pas un mot , lors que ſa ſœur eut l'impudence de me montrer , pour preuve de ſon droit de propriété , le papier ſur lequel elle venait

de faire des ratures , comme cela arrive aux faiseurs de vers.

Madame Van Berg est une très-digne femme : mais en voyant combien l'éducation d'Hortense a été manquée , je n'ai pas douté que Julie n'eût obligation à quelqu'autre , qui a pris soin de former son cœur. Elle m'a avoué , qu'un homme qu'elle appelle l'ami universel de notre sexe , & duquel elle parle avec le plus charmant enthousiasme , a été son modèle. Elle m'a lu quelques lettres qu'ils se font écrites (car elle a vécu avec lui dans leur maison à Hambourg depuis sa douzième à sa quinzième année ) ; ces lettres sont admirables : mais prenant un air fier , moitié caprice & moitié badinage , elle m'a refusé jusqu'ici la permission de les transcrire. Cependant elle me permet , elle me presse même d'écrire à son ami : elle m'a lu la lettre qu'elle lui écrit aujourd'hui ; il n'y a point d'Héloïse qui pût faire une si belle épître. Elle lui reproche tendrement , mais sans affectation , de lui avoir fait attendre pendant une année entière sa réponse ; elle lui marque avec une brièveté remarquable , & cependant avec les détails nécessaires , pourquoi & comment sa famille demeure aujourd'hui à Königsberg. En un mot, cette lettre est un chef-d'œuvre ; elle me plaît d'autant plus à moi qui juge les personnes par leurs lettres , qu'elle confirme

l'opinion que j'ai du cœur de ma chere Julie. Je lui dis fermement que c'était là le bien-aimé. Elle me répondit d'un air sérieux : " Vous ne connaissez pas l'amour , si vous croyez qu'il naît de cette maniere ; l'amour peut se changer en respect , mais la vénération ne produit pas l'amour. ( Je ne suis pas assez initiée dans les mysteres pour décider cette question. ) Et afin d'effacer jusqu'à l'apparence d'un soupçon aussi indigne de mon ami que défavantageux à moi-même , je veux absolument que vous mettiez dans ma lettre un billet pour lui. Si je l'aimais , je ne ferais pas assez folle pour vous mettre en liaison avec lui. „

Cela est très-singulier ; mais pour la rareté du fait , je me suis déterminée à lui écrire. Vous savez qu'on n'a pas besoin de presser beaucoup celles d'entre nous à qui il n'est pas fort difficile de tourner une lettre. Je ne fais si cela nous fait beaucoup d'honneur. Je me rappelle de vous avoir entendu dire qu'une trop grande fertilité est une marque de beaucoup de simplicité.

## L E T T R E X X I X.

*Sophie à l'ami de Julie.*

MON amie m'accorde une place si distinguée dans son amitié , qu'elle ne se contente

pas de faire de moi une mention honorable dans la lettre qu'elle vous écrit ; elle me sollicite encore de vous écrire moi-même. C'est donc ma tendresse pour votre Julie , ou peut-être une trop grande délicatesse, qui m'engage à prendre la plume. Je croirais avoir envahi la propriété d'un autre , si je ne vous avouais pas , monsieur , que je possède une grande partie d'un cœur , qui semble vous appartenir tout entier , parce que c'est vous qui l'avez formé. Je pourrais croire que votre générosité m'en accordera la possession ; mais on respire plus librement à Sans-souci, quand on en a obtenu la permission du monarque. — Et votre Julie vous fait honneur, comme Sans-souci annonce la magnificence & le goût de son fondateur.

Excusez , monsieur , la singularité de cette lettre. Excusez-moi à cause de tous les mouvemens que je dois éprouver sur le point de quitter mon amie. Je ressemble à quelqu'un qui se promène dans un beau jardin : il fait que l'artiste qui l'a arrangé est richement payé par le succès de ses soins ; mais si l'occasion s'en présente, il ne laissera pas de lui exprimer en sortant, son admiration. Je suis, monsieur, avec une considération pour laquelle il n'y a peut-être point d'épithète , &c.



## L E T T R E X X X.

*Sophie à madame E.*

VOUS m'avez ordonné, ma chere maman , de vous peindre le caractère des personnes dont je ferais la connaissance : voici une esquisse pour le portrait de l'oncle de nos deux demoiselles ; je le dois à Julie.

Un des deux pasteurs de l'église française avait recommandé à M. Puf un pauvre étudiant. Je ne fais , dit l'homme de lettres en remettant le billet du pasteur , je ne fais ce que renferme ce papier ; mais je vous supplie, monsieur, de ne point vous fâcher avant de l'ouvrir : je ne demande pas l'aumône.

“ Cependant vous ne paraissez pas être de ceux qui la font : il pourrait bien y avoir un peu d'orgueil dans votre fait. --- „ En parlant ainsi il lisait le billet. “ On me prie , dit-il en le repliant , de vous procurer quelques leçons : je ne fais pas trop comment m'y prendre ; mais vous pouvez repasser. „

Le jeune homme se retira fort honteux. Il ne savait pas avec quelle exactitude l'oncle prendrait des informations sur son compte. Depuis cette première visite , l'étudiant a passé quelquefois devant la maison , sans oser s'annoncer. Enfin l'oncle le fit demander. “ Je vous ai attendu , lui dit-il... „

Le pauvre homme paraissait embarrassé de trouver la réponse.... " Je craignais, dit-il en hésitant, de vous être incommode.... „

Hem ! vos circonstances ont changé en mieux ?

En soupirant : Non, monsieur.

Et cependant vous avez craint.... comment expliquer cela ?

L'étudiant rougit.

Comment ?

Excusez-moi, je ne fais ce que je dois répondre.

Il l'examinait de la tête aux pieds.... Monsieur, vous pourriez bien avoir été élevé en gentilhomme.

Non, monsieur, mais je suis fort malheureux. Je suis venu à Königsberg pour me mettre en état d'aider un frere cadet qui a beaucoup de talens. Je fais travailler; mais je suis étranger. Mon frere qui est à l'université, souffre la faim, & mon pere a été pillé.

Où avez-vous pris cette prononciation ?

C'est l'accent de mon pays.

Fort bien ! Il s'était aperçu que le jeune homme était son compatriote. Ecoutez : on vous donnera deux écus pour vingt-quatre leçons par mois. C'est peu de chose ? plait-il ?

C'est assez pour moi, quand même on demanderait une heure du matin.

Votre journée est-elle donc toute vacante ?

Avec un fourire forcé : Je n'ai pas la moindre affaire, & j'ai faim. Ses yeux étaient pleins de larmes.

Mais savez-vous le polonais ?

Non.

Dans ce cas, notre affaire ne peut pas aller. C'était chez l'apothicaire Konte : ces gens sont Polonais. J'en suis fâché. Tenez ( en pliant quelque chose dans un morceau de papier ). Vous disiez que vous ne demandez pas l'aumône, prenez toujours cette petite piece ; nous verrons ce qu'on pourra faire.

Le jeune homme la prit en tremblant , & se retira en faisant une profonde révérence. Un porteur qui avait ordre de l'observer à la porte , rapporta que l'étudiant s'était écrié , en tâtant le papier : “ Bon Dieu ! au moins un ducat. „ Après l'avoir ouvert : “ non , dit-il, pas tant pour cette fois ; mais Dieu peut aussi bénir cette petite piece... „ En parlant ainsi , il était entré dans une gargotte. — Le porteur reçut ordre de suivre son homme ; il rapporta qu'il n'avait mangé qu'un potage , & qu'il avait payé l'écot d'un de ses amis, qui paraissait fort pauvre.

Qu'il vienne , s'écria M. Puf.

Il parut.

Mon cher ami , lui dit-il en l'embrassant avec feu ; vous êtes digne que je vous aie mis à l'épreuve. Je vous ai donné un quart de

rouble. J'étais obligé d'agir ainsi, j'ai été fort souvent trompé par des étudiants. ( Sans lui laisser le tems de parler. ) Je ne veux point bleſſer votre délicatelle. Vous êtes mon compatriote. Apportez-moi tous les lundis l'analyse du ſermon du docteur A\*\*\*, avec quelques développemens ; car j'ai la mémoire faible.... Cela pourra auſſi vous exercer.... Je vous paierai pour cela trois roubles par mois, & vous recommanderai de mon mieux.

Vous concevez aiſément, ma chere maman, l'agréable ſurpriſe du jeune homme.

Ne me dites pas un mot. Vous avez de l'honneur, ſans orgueil ; vous êtes modeste. Bref, vous êtes mon homme.

Dès la même ſemaine, il trouva le moyen d'avoir la meſure du jeune homme, & ſans paraître, il l'équipa preſque magnifiquement en habits & en linge. Depuis lors, il a régulièrement chaque mois une querelle pour les trois roubles, qu'il paie tout au moins deux fois au lieu d'une. Que ce trait eſt beau, ma chere maman, & avec quel ſentiment ce jeune homme doit-il penſer à Königsberg auſſi long-tems qu'il vivra ! Mais c'eſt jour de poſte. Adieu, ma chere maman.



---

---

II. *Quatrième lettre aux éditeurs, sur la géographie de la Suisse.*

LA France & l'Allemagne fournissent à l'envi des mémoires & des ouvrages de littérature, embellis par les mains des artistes, qui doivent faire connaître la Suisse. Nous venons de voir les premiers cahiers des tableaux pittoresques, &c. qu'on publie à Paris, & dont je vous ai parlé dans mes lettres précédentes. Ce que j'en ai vu me plaît quant à la gravure; je n'en dirai pas autant du choix des vues, ni de la vérité de la représentation. Une vue de Berne, prise au nord de cette ville, n'exprime pas la distance des montagnes qui sont au midi. Les plus éloignées sont à 18 lieues, & semblent n'être éloignées que de 3 ou 4. La vue de Laupen, célèbre par une bataille que les Bernois y gagnèrent en 1339, sous le commandement de Rodolph d'Erlac, châtelain des comtes de Neuchatel, à Cerlier, n'offre absolument rien d'intéressant. Le peintre, qui a été en Suisse l'année dernière, a choisi cette vue en qualité de vue pittoresque. Il y a placé, pour donner de l'action au tableau, la découverte d'un casque & d'une pique, faite il y a quelques années sur le champ de bataille. Mais cette vue étant peu riche par elle-même, & l'événement

ment que le peintre a voulu célébrer n'étant désigné que par une chose tres-peu intéressante, il me semble que le but du peintre n'est pas rempli. Sans doute, le texte historique nous dédommagera par un récit plein de chaleur & d'intérêt. Alors le tableau fera une histoire, & l'histoire fera peut-être un tableau, si l'écrivain s'y prend bien. La vue de Geneve ne me paraît pas plus heureusement rendue. J'aurais mieux aimé, si l'on veut des tableaux historiques, qu'on eût gravé celui que j'ai vu chez le conseiller Tronchin, qui représente l'escalade de Geneve en 1602. Il est chargé d'un grand nombre de figures, bien peint; & ce qui en fait le grand mérite, par un peintre contemporain de cette célèbre trahison, & de la victoire des Genevois, qui repoussèrent les Savoyards avec tant de valeur. Mais il faut vous parler d'un autre ouvrage, où l'on trouve des observations de physique & de minéralogie, d'économie, de chymie & de botanique. Il vient de paraître à Zurich, sous ce titre, en langue allemande: *Lettres écrites de la Suisse en 1763*. In-4°. de 340 pages, beau papier, belle impression, ornées de 16 grandes planches, & de plusieurs belles vignettes.

Cet ouvrage se vend un louis. L'auteur, qui est un apothicaire de Hanovre, avait fait insérer ces lettres à l'époque de leur première publication,

publication, dans un journal allemand, intitulé : *Hannoverische anzeigen*. Il les a considérablement augmentées & corrigées. Ces lettres, qui contiennent la relation du voyage de l'auteur dans une grande partie de la Suisse, nous en laissent cependant désirer une partie considérable. L'auteur fait appercevoir que son étude favorite & le grand objet de son voyage sont la minéralogie & la botanique. Quand il parle de politique & de littérature, on se souvient du mot du peintre Grec : *ne sutor ultra crepidam*.

Deux préfaces se présentent à l'entrée de l'ouvrage. A la fin de la seconde, on trouve une gravure qui représente le pont de charpente de Schaffouse dans le plus grand détail. Ce pont, l'ouvrage d'un payfan du canton d'Appenzell, est digne de l'attention des connoisseurs. Les eaux du Rhin, & les glaces qu'elles entraînent en hiver, avaient presque ruiné le pont de pierres, & en avaient enlevé plusieurs piliers. En 1754, Jean-Ulrich Grubemen (c'est le nom du charpentier) qui s'était déjà fait connaître par des constructions très-hardies, & entr'autres par un pont à Reichenen, dans les Grisons, offrit de construire le pont de Schaffouse, sur la largeur du fleuve, qui est de 331 pieds de roi, sans aucun pilier de support. On n'osa pas accepter la proposition. Il fut obligé de

laisser subsister un seul pilier, qui était resté du pont de pierre. Les deux portions qui viennent s'y appuyer, font l'une de 171 & l'autre de 193 pieds anglais (c'est la mesure que notre voyageur a employée pour les mesures; le pied anglais est au pied de roi, comme 144 à 155). Le poids le plus léger, en passant sur ce pont, le fait trembler, sans qu'on doive s'en inquiéter, non plus que des vibrations d'une corde tendue, mise en mouvement par un danseur. Le pont que le même artiste a construit sur la Limmat, aux frais de l'abbaye de Vettingen, au bord de ce torrent, a 200 pieds de longueur, & n'appuie que sur les deux bords du fleuve. Observons, messieurs, que la Suisse a eu de tous tems des génies singulièrement heureux dans les mécaniques, & que les principes d'Euclide semblent gravés en naissant dans ces têtes, que les étrangers & les petits auteurs à préjugés appellent *grosses têtes*.

La première lettre de notre voyageur est datée de Bâle, & contient quelques descriptions de cabinets. Ce qu'il dit de la ville même, de son commerce, de son université, de ses bibliothèques, est bien peu de chose. L'auteur rapporte, d'après un oui-dire, que Bâle a 220 rues, & 90 fontaines. J'ajouterai que Bâle est une des villes les plus mal peuplées; que son université, autrefois célèbre, est en décadence, & qu'il semble que cela de-

vait arriver à une université où l'on élit les professeurs par le sort : c'est de quoi notre voyageur n'a rien dit. Il s'arrêta peu sur les tableaux de Holbein ; ceux qui étaient autrefois à la maison-de-ville , & que le voyageur y a vus , sont aujourd'hui réunis avec les autres ouvrages de cet excellent artiste , à la bibliothèque de l'université. La seconde & la troisième lettres , en continuant de parler de Bâle , font mention de plusieurs cabinets , & contiennent le détail d'une excursion que l'auteur fait de Bâle à Mulhausen , pour y voir des pétrifications , dont il donne une description très-ample. L'auteur s'égaie quelquefois , il dit un mot des inscriptions & des peintures , que les habitans de Bâle mettaient autrefois sur leurs maisons. Il devait ajouter que Holbein , qui était aussi ivrogne & gueux que peintre sublime , a laissé quelques peintures sur des murs de maisons de Bâle. Les peintures & les inscriptions citées par notre auteur , servent d'enseignes encore aujourd'hui ; on adresse des lettres à *M. N. N. logé au Cerf, à l'Arbre-sec, à la Vierge, à Bâle.* Voici une inscription de maison de 1565 , citée par notre voyageur. L'enseigne est un cochon noir , & les deux vers qui l'accompagnent , peuvent se rendre ainsi :

En Dieu je mets mon espoir ,  
E ij

Et je loge au Cochon noir.

L'auteur continue son voyage dans les environs de Bâle, & décrit le château de Wartenberg, dont les murs sont bâtis de pierres calcaires, remplies de pétrifications, qu'on appelle *oolithes*, parce qu'on a pris ces substances pour des amas d'œufs de poissons. La sixième lettre nous conduit avec l'auteur à Augst, à une lieue de Bâle, qui a son nom d'*Augusta Rauracorum*, ville bâtie par les Romains, où l'on voit aujourd'hui quelques ruines de tours & de murailles, & où un favant Bâlois a découvert depuis peu les restes d'une fabrique de monnaies romaines, & les moules où l'on avait coutume de les couler.

La huitième lettre décrit le voyage de l'auteur, de Bâle par Zurzach, bourg célèbre par ses foires, d'où il passe le Rhin, & se rend à Schaffouse en un jour par la route ordinaire; il décrit, selon sa coutume, la nature des rochers & des lits de terre qu'il rencontre. Dans la neuvième lettre, on trouve quelques détails très-superficiels sur Schaffouse & son gouvernement. Mais il s'étend, quand il vient à parler du cabinet de pétrifications du docteur Amman de cette ville. L'auteur décrit ensuite, d'un style qu'il croit poétique, la célèbre cataracte du Rhin, près de cette ville; il critique le tableau qu'un nommé Schuz, peintre estimé en Allemagne, a peint à cet endroit. Pour faire mieux, il a fait

graver deux vues de la même cataracte, qu'on trouve dans ce volume. La dixième lettre ne nous apprend pas grand'chose de Schaffouse; mais l'auteur y a placé en forme d'épîsode, une digression sur la prétendue émeraude que les moines de Reichenen disent avoir été donnée par Charlemagne. Il ne nous apprend rien de nouveau, en disant que c'est un spath verd, fort transparent. Cette pierre pèse 28 livres; & selon les moines, chaque livre a été évaluée par des juifs à 50 mille florins: ce qui est très possible, puisque acheter & apprécier sont deux choses fort différentes, & qu'entre des juifs & des moines, il est fort ordinaire de mentir.

L'auteur parle d'une forge ou haut four, près de Neuhaus, dans la Suabe autrichienne; la mine de ce fer se trouve en grains dans une espèce d'argille. Cette mine est très-ordinaire le long du Grand-Jura, qui borde la Suisse à l'occident. L'auteur se rend de Schaffouse à Zurich, & nous prive de l'espérance de le suivre jusqu'au lac de Constance, & de voir la belle île de Reichenen & son émeraude, & la ville de Constance, qui paraît au milieu des eaux, comme Venise, & les environs de ce lac, le plus beau de la Suisse à mon avis. Mais l'auteur est pressé d'aller voir des pétrifications à Zurich:

La lettre onzième, datée de cette dernière ville, devient fort intéressante. L'auteur com-

mence par décrire la belle machine d'Organfin, dans la fabrique de soie de MM. Escher. Cette machine contient 16000 pieces. Elle occupe 40 personnes, qui à leur tour fournissent du fil de soie à 600 ouvriers; chaque semaine fournit 70 livres pesant de soie filée: ce qui donne, à raison de 2913 brasses par gros, la somme de 1355,827,200 brasses de fil. Je finis ici, messieurs, étant las de copier des calculs si longs, & de peur de vous ennuyer. Je continuerai, dans une autre lettre, à vous rendre compte de ce voyage, qui certainement a du mérite, sur-tout pour les curieux, & ceux qui aiment l'histoire naturelle. Je suis parfaitement. C... ce 13 mars 1777.

---

V. *Annales politiques, civiles & littéraires, du dix-huitième siècle; ouvrage périodique, dédié à S. M. T. C. Par M. Linguet.*

Uno avulso, non deficit alter.

CES annales, qu'on va composer & imprimer à Londres, offriront le tableau successif du siècle, dans les trois parties que comprend le titre. On y réalisera enfin l'exemple d'un journal vraiment libre, uniquement consacré à la défense des peuples & de la vérité. En y examinant l'état actuel & futur de la politique, de la législation, du mili-

taire, des finances, du commerce, de la religion, des lettres, & des mœurs, on se flatte de dissiper quelques erreurs, & d'opérer quelques conquêtes au profit de la vertu & de la liberté. Cette entreprise, la seule utile qu'on ait encore formée en ce genre, ne pouvait être conçue & exécutée que par un écrivain qui, à la raison & aux talens, joignît le courage qui les accompagne si rarement.

Cet ouvrage paraîtra régulièrement à Londres le 15 & le 30 de chaque mois. Chaque numéro sera composé ordinairement de quatre feuilles ou 64 pages d'impression; mais il y aura plus de quatre feuilles quand le sujet le comportera.

Le prix de l'abonnement est de 48 liv. de France par an; le port compris pour l'Angleterre, la Hollande, la France & les Pays-Bas. On peut s'abonner en tout tems. Pour l'Angleterre, à la *Société Typographique en saint James's Street*, à Londres. Pour la France, chez *M. Lequesne, négociant, rue des Bourdonnais*, à Paris. Pour la Hollande, chez *M. Pierre-Frédéric Goffe, libraire à la Haye*. Et en général dans toutes les principales librairies de l'Europe.

Pour la Suisse & l'Italie, on peut s'adresser aux principaux libraires de Geneve & de Lausanne, ou à *M. Mallet, professeur honoraire de l'académie de Cassel*, qui donnera jusqu'au premier juillet tous les éclaircisse-

mens nécessaires sur les objets relatifs au journal.

Il faut affranchir le port des lettres & de l'argent.

Oeuvres de M. Linguet. *Collection complète, en vingt-huit volumes in-8. proposés par souscription.*

LES travaux de M. Linguet ayant embrassé la *littérature* & le *barreau*, on a divisé, pour la commodité du lecteur, cette collection en deux parties; enforte qu'on pourra souscrire pour une seule, comme pour les deux. Voici l'ordre des volumes & des matières.

*Partie littéraire.*

*Théorie des loix*, augmentée de la dernière partie qui traite de l'*accord de la politique & de la religion.* 2

*Du pain & du bled*, ouvrage neuf, dont le *manuscrit* a été enlevé à l'auteur chez le censeur même à Paris, en 1775. 1

*Lettres sur les canaux navigables*, très-augmentées. 1

*Histoire du siècle d'Alexandre*, augmentée. 1

*Histoire universelle du seizième siècle*, complète. 2

*Histoire des révolutions de l'empire Romain*, corrigée & augmentée. 1

*Histoire philosophique du monachisme*, à laquelle on a joint l'*histoire impartiale des jésuites*, retouchée & complète. I

*Histoire des révolutions de la magistrature en France*; ouvrage composé avant 1770, poussé jusqu'en 1774, & que l'auteur n'a pu obtenir de faire imprimer à Paris. I

Différens morceaux de philosophie & de littérature, dont la plupart n'ont point paru. 4

*Théâtre espagnol*, précédé d'un discours sur le théâtre en général, qui n'a pas paru. 2

---

 16

*Partie du barreau.*

Procès du *chevalier de la Barre*, & les pieces. vol. I

Procès du *duc d'Aiguillon*, & les pieces. 2

Procès du *comte de Morangiés*, & les pieces. I

Mémoires pour la *dame de Bombelles*, avec une *instruction historique sur l'état des protestans en France*. I

Mémoires & plaidoyers sur différentes causes d'*adultère*, de *rapt*, de *divorce* & de *séparation de corps*, avec les jugemens & leurs motifs. I

Mémoires & plaidoyers sur différentes

autres affaires tant civiles que criminelles, aussi avec leurs jugemens & leurs motifs.

Recueils des différentes piéces publiées par M. Linguet, pour sa propre défense contre les avocats de Paris.

5

1

12

Chaque partie fera un corps distinct. On en délivrera quatre volumes alternativement de trois en trois mois, à dater du premier octobre prochain.

On paiera en souscrivant un louis-d'or, & ensuite un autre louis-d'or à chaque livraison; hors la dernière qui fera, par ce moyen, acquittée d'avance. Ceux qui voudront recevoir l'ouvrage franc de port, paieront six livres de France de plus à chaque livraison.

On souscrit aux mêmes adresses que pour les *Annales*. Ceux qui désireraient des indications plus détaillées sur cette collection, peuvent les demander à M. Mallet à Geneve, ou à Aubonne, canton de Berne, qui prie les souscripteurs de faire parvenir lisiblement leurs noms & celui de leur domicile.

---

VI. *Prospectus d'une nouvelle édition de l'Encyclopédie, qui contiendra 32 volumes in-4. à deux colonnes, proposée par souscription chez Pellet, libraire à Geneve, dont on*

*fera une livraison en juillet ou août 1777, & dont il ne reste que 400 exemplaires à placer.*

LES deux écrivains qui concurent le projet de l'Encyclopédie, en firent la bibliothèque de l'homme de goût, du philosophe & du savant. Ce livre nous dispense de lire presque tous les autres. Ses éditeurs, en éclairant l'esprit humain, l'étonnent souvent par l'immense variété de leurs connaissances, & plus souvent encore par la nouveauté, la profondeur & l'ordre systématique de leurs idées. Personne n'a mieux connu qu'eux l'art de monter des conséquences aux principes, de dégager la vérité de l'alliage des erreurs, de prévenir contre l'abus des mots, qui en est la principale source; d'épargner des efforts à la mémoire qui recueille les idées, à la raison qui les combine, à l'imagination qui les embellit: bannissant de la physique toute hypothèse arbitraire, ils ont su appliquer l'analyse mathématique aux expériences, & substituer l'observation au goût des systèmes.

Cette marche vraiment philosophique a dû accélérer les progrès de la raison; & depuis quelques années, l'on court à pas de géant dans une route qu'ils ont applanie & dont ils ont souvent changé les épines en fleurs: mais plus ce riche dépôt des connaissances humaines nous offre d'avantages, plus il est intéressant de répandre les trésors qu'il

renferme ; & ce ferait fans doute bien mériter des sciences & des lettres , que de procurer à ceux qui cultivent les unes ou les autres, la facilité de pénétrer dans ces archives de l'esprit humain. La cherté de cet ouvrage en interdit la lecture à ceux qui pourraient en tirer le plus grand avantage, & cette cherté est occasionnée sur-tout par la multitude des planches , dont la plus grande partie est inutile , & dont la collection , quelque riche qu'elle paroisse , sera toujours insuffisante.

Sans doute il est inutile d'employer le burin à me peindre un marteau , une enclume , un soufflet, une lancette & mille choses usuelles qui frappent mes yeux depuis l'enfance , & dont le nom rappelle la forme & l'usage.

Cependant ces especes d'objets, gravés plusieurs fois dans l'Encyclopédie , contribuent à en augmenter le prix. L'on a prodigué également des vignettes qui servent plutôt d'ornement que d'instruction. Les souscripteurs qui se sont récriés contre ce luxe & cette espece d'intempérance , conviennent que l'on peut retrancher presque toutes les planches des arts & des métiers ; sur-tout depuis que l'académie des sciences en a développé les procédés , & révélé les secrets dans des cahiers qui se vendent séparément & à un prix très-médiocre.

Nous n'examinerons point si l'artisan & l'artiste peuvent s'instruire en parcourant des

planches qui , malgré leur perfection , ne représenteront ni la variété des mouvemens ni la mobilité de la main qui les multiplie dans le même moment ; nous avons vu des fabricans de Lyon ne plus reconnaître dans les planches de l'Encyclopédie les mêmes métiers qui sous leurs doigts prêtent tous les jours à la soie le duvet & l'émail des fleurs. Il nous suffit de faire remarquer que , lors même que ces figures pourraient être lues par tous les yeux , elles sont devenues presque inutiles aujourd'hui , & que cependant elles augmenteraient infiniment le prix d'un livre qui ne saurait être trop répandu.

Il est mille occasions où la parole peut représenter à l'esprit ce que les figures s'efforcent de peindre aux yeux. Quelquefois même le discours est préférable au burin ; celui-ci pourrait-il nous rendre les couleurs variées des fleurs , les teintes & demi-teintes qui nuancent mille productions de la nature & de l'art ? Ces gravures non coloriées , qui demandent trop de fatigue à nos yeux & trop d'efforts à notre intelligence , supprimées lorsqu'elles seront inutiles , seront remplacées par des définitions ou des descriptions qui feront distinguer de tout autre objet celui dont la gravure offrirait une image imparfaite.

Nous nous sommes convaincus par l'expérience , qu'avec l'application , le conseil des meilleurs artistes , & le secours des livres ,

il nous était facile de représenter par le discours la plupart des machines, des instrumens, des végétaux, des minéraux & presque tous les outils de ces arts, qui ont asservi à nos besoins les productions de la nature. C'est d'après plusieurs essais dans ce genre que nous nous rendons enfin au vœu d'une infinité de gens de lettres, d'artistes & de savans qui nous pressent depuis plusieurs années de donner une édition de l'Encyclopédie, dans laquelle, en retranchant un grand nombre de planches, on diminuera de beaucoup le prix de l'achat. Mais en même tems que nous supprimerons les figures inutiles & insuffisantes, nous conserverons scrupuleusement celles que supposent les mathématiques, la statique, la dynamique, l'hydraulique, l'hydrodynamique, la balistique, enfin toutes les parties de la mécanique; la cosmographie, la chymie, l'anatomie, l'architecture civile, militaire & navale: toutes les planches utiles pour l'intelligence des sciences seront exécutées par les burins les plus habiles; & pour suivre toujours les vues économiques qui nous ont fait entreprendre cette édition, en retranchant de l'Encyclopédie de Paris les ornemens épisodiques qu'ont prodigué les graveurs, nous diminuerons le nombre des planches, sans diminuer celui des figures nécessaires ou utiles.

L'édition que nous proposons aujourd'hui, offre encore d'autres avantages qui doivent la faire accueillir des personnes même qui ne redoutent pas la cherté des livres.

1°. Les différens supplémens qui ont paru & qui paraîtront jusqu'à la perfection de notre ouvrage, fondus dans le texte, éviteront au lecteur l'ennui & la peine d'ouvrir pour le même article plusieurs volumes différens.

2°. L'on réformera toutes les fautes d'orthographe, de chronologie, de géographie, &c. qui ont échappé aux copistes ou aux imprimeurs de l'édition de Paris; & à la fin de chaque article critiqué ou censuré, on lira les motifs de la critique ou de la censure.

3°. L'on ajoutera à quelques articles, des morceaux que leur rareté ou leur utilité rendent précieux.

4°. Les trois derniers volumes présenteront la collection des planches nécessaires; pour éviter le double emploi & l'ennui de feuilleter plusieurs volumes, l'explication des planches les précédera.

Nous observons que la première édition de l'Encyclopédie de Paris, qui est la seule que le public ait accueillie avec empressement, coûte, avec les additions, plus de 1400 liv. & que la nôtre qui sera absolument la même, qui n'en différera que par la suppression des planches inutiles & quelques augmentations,

qui réformera toutes les fautes échappées aux copistes ou aux éditeurs de Paris, qui fondera dans le texte les cinq volumes in-folio de supplémens, qui motivera les critiques & les censures, ne coûtera que 344 liv.

*Conditions.* Cette nouvelle édition de l'Encyclopédie contiendra trois volumes de planches, & vingt-neuf de discours, imprimés sur du très-beau papier & sur le caractère appelé *philosophie*. Nous en délivrerons de six à huit volumes par année.

Chaque volume de discours coûtera 10 liv. & chaque volume de planches 18 liv. en feuilles. Comme les éditeurs ne tireront que le nombre d'exemplaires qui seront demandés, l'on est invité de souscrire au plutôt, chez la Société Typographique de Neuchâtel en Suisse.

On paiera en souscrivant, - - - 12 l.  
 En recevant chaque volume de discours, - - - - - 10 l.  
 En recevant chacun des deux premiers volumes de planches, - 18 l.  
 En recevant le dernier volume de planches, - - - - - 6 l.

Tous les volumes seront délivrés en feuilles; ceux qui les voudront brochés, paieront 10 f. par volume; reliés en veau, 2 liv. 5 sols; & en basane, 1 l. 10 f. Chaque volume de planches coûtera 10 f. de plus.

*Lettre*

V. *Lettre aux éditeurs. Précis sur les eaux de Bonn, au canton de Fribourg en Suisse.*

J'AI pendant quinze ans été témoin des guérisons surprenantes, opérées par les eaux de Bonn ; & je croirais manquer à l'humanité, si je n'en publiais les vertus. Elles jaillissent à trois endroits. Les principes qu'elles charrient, sont le sel alkali fixe & le soufre, qui les rendent savonneuses.

La seule différence qu'il y ait entre ces trois sources, consiste en ce que les unes sont plus chargées de ces principes, les autres moins.

D'après M. Dougoz, médecin du siècle dernier, on leur attribue faussement du cuivre & de l'alun, qui les rendraient moins recommandables aux médecins que les principes du savon. Elles sont légères, & passent facilement. J'en ai exposé à l'air, dans un endroit exposé au midi, & je n'ai pas aperçu, même après plusieurs semaines, la plus légère marque de corruption.

Le logement est vaste & commode : il est dans une prairie formant le fond d'un vallon où serpente une rivière : des allées d'arbres fruitiers & autres, des fallons de verdure, en rendent le séjour bien différent de celui de la plupart des autres bains, que la nature a placés dans des endroits où la bonne com-

pagnie peut seule dissiper l'ennui que leur situation inspire. La proximité de Fribourg, de Berne & de Morat, facilite les moyens de se procurer les choses nécessaires.

L'usage de ces eaux est interne & externe. Elles produisent de merveilleux effets dans toutes les maladies causées par l'acide & le visqueux spontanés. Les rhumatismes, la goutte avec les *nodus* & *tophus*, les anchiloses commençantes, les maladies de la peau, les humeurs froides, le dégoût & la crampe de l'estomac, toutes les maladies causées par la pléthore de la veine-porte, comme le mal hypocondriaque, les vapeurs hystériques, les pertes blanches, la surdité & l'affaiblissement de la vue par la résistance que les vaisseaux de l'abdomen offrent au sang en le déterminant vers l'aorte supérieure; les embarras des visières du bas-ventre, cedent à l'action de ces eaux. Il est même de fait qu'elles sont préférables aux eaux martiales & aux eaux thermales, dans tous les cas accompagnés de l'éréthisme des nerfs. Elles ne conviennent point dans les maladies produites par l'alkali spontané ni dans aucune de celles où se trouve la dissolution des humeurs, ni dans les affections scorbutiques. Mes observations contenues dans un recueil imprimé, & celles que j'ai faites depuis, sont des preu-

ves convaincantes de tout ce que j'ai avancé.  
A Fribourg en Suisse, le 23 avril 1777.

SCHUELER, D. M.

L'ouverture de ces bains se fera chaque année au commencement de mai ; & comme l'on vient d'augmenter le logement de sept chambres de maîtres, il y en a actuellement trente - trois. Les personnes qui voudront faire usage de ces bains, pourront s'y rendre en tout tems, sans aviser l'hôte, excepté le mois de juillet, & choisir à leur volonté une des chambres vacantes. M. le propriétaire de ces bains, ayant en vue le bien de l'humanité, a fait hauffer à grands frais la principale source & couler constamment dans un bassin de fontaine, afin que chacun puisse en faire chercher & transporter sans aucune rétribution, pour l'usage de la boisson ou des bains domestiques. Il a, en outre, réservé dans le bail du logis & des bains la liberté d'y recevoir & loger gratuitement, comme du passé, tous les pauvres malades munis de dues attestations, à l'exception du mois de juillet, pendant lequel cependant ils y resteront pour achever leur guérison ; & il préleva le vingtième denier du produit des chambres & des bains, pour en faire des distributions à ces mêmes malades pendant leur séjour dans ce lieu.

---

 VI. *Épître à M. le chevalier de Bouillon,*  
*par l'abbé de Chaulieu.*

ELEVE que j'ai fait dans la loi d'Épicure ,  
 Disciple qui suit pas à pas ,  
 D'une doctrine saine & pure ,  
 Et les leçons & les appas ;  
 Philosophe formé des mains de la nature ,  
 Qui, sans rien emprunter de ses réflexions ,  
 Prend pour guide les passions ,  
 Et tous les plaisirs sans mesure ;  
 Qui ne fit jamais de projets  
 Que pour l'instant présent qui coule à l'aventure ;  
 Et sachant au plaisir borner tous ses souhaits ,  
 Foule aux pieds la fortune, & rit de son empire ;  
 Heureux libertin , qui ne *fait*  
 Jamais que ce qu'il *desire* ,  
 Et *desire* tout ce qu'il *fait* :  
 Chevalier, c'est peu qu'au temple  
 Je t'aie appris comment, dans la belle saison ,  
 Avec le talent de plaire ,  
 Un homme sage doit faire  
 D'amours & de plaisirs une douce moisson ;  
 Il faut encor que mon exemple ,  
 Mieux qu'une stoïque leçon ,  
 T'apprenne à supporter le faix de la vieillesse ,  
 A braver l'injure des ans ,

Te montre comme il faut , par des amusemens ,  
 Arrêter pour quelques momens  
 La volupté qui fuit , le plaisir qui nous laisse.  
 En vain la nature épuisée  
 Tâche à prolonger sagement ,  
 Par le secours d'un vif & fort tempérament  
 La trame de mes jours , que les ans ont usée :  
 Je m'apperçois à tout moment ,  
 Que cette mere bienfaisante  
 Ne fait plus , d'une main tremblante ,  
 Qu'étayer le vieux bâtiment  
 D'une machine chancelante.  
 Tantôt un déluge d'humeur  
 De sucS empoisonnés inonde ma paupiere ;  
 Mais ce n'est pas assez d'en perdre la lumiere ,  
 Il faut encor que son aigreur  
 Dans d'inutiles yeux me *forme* une douleur  
 Qui serve à ma vertu de plus ample matiere.  
 La goutte , d'un autre côté ,  
 Me fait , depuis vingt ans , un tissu de souffrance :  
 Que fais-je en cette extrémité ?  
 J'oppose encor plus de constance  
 A cette longue adversité ,  
 Qu'elle n'a de persévérance ;  
 Car ma triste expérience ,  
 En m'apprenant à souffrir ,  
 M'apprend que la patience

Rend plus légers les maux que l'on ne peut guérir.  
 Au milieu cependant de ces peines cruelles,  
 De notre triste hiver compagnes trop fidelles,  
 Je suis tranquille & gai. Quel bien plus précieux  
 Puis-je espérer jamais de la bonté des dieux ?

Tel qu'un rocher dont la tête  
 Egale le mont Athos,  
 Voit à ses pieds la tempête,  
 Troubler le calme des flots ;  
 La mer autour bruit & gronde ;  
 Malgré ses émotions,

Sur son front élevé regne une paix profonde,  
 Que tant d'agitations,  
 Et que les fureurs de l'onde

Respectent, à l'égal du nid des alcyons.  
 Heureux qui, se livrant à la philosophie,  
 A trouvé dans son sein un refuge assuré  
 Contre des préjugés dont l'esprit, enivré  
 De sa propre raison, lui-même se défie,  
 Et sortant des erreurs où le peuple est livré,  
 Démêle, autant qu'il peut, les principes des choses,  
 Connait les nœuds secrets des effets & des causes,  
 Regarde avec mépris & la Parque & Caron,  
 Et rit tranquillement du bruit de l'Achéron !  
 Mais c'est pousser trop loin peut-être la sagesse ;  
 J'aime mieux me prêter à l'humaine faiblesse,  
 Et de l'opinion respectant le bandeau,

Croire voir les enfers, mais ne les voir qu'en beau.  
Je laisse là Minos, & son urne fatale,

Le rocher de Sisyphé & la soif de Tantale ;  
Et sans m'inquiéter de cent tourmens divers ,

Tout ce qui s'offre à ma pensée ,

Ce ne font que des fleurs , des berceaux toujours  
verts ,

Et les champs fortunés de l'heureux Elysée.

Là , dans l'instant fatal *que le sort m'aura mis* ,

J'espere retrouver mes illustres amis ,

La Fare avec Ovide , & Catulle & Lesbie ,

Voulant plaire à Corine , ou caresser Julie ,

Chapelle au milieu d'eux , ce maître qui m'apprit ,

Au son harmonieux des rimes redoublées ,

L'art de charmer l'oreille & d'amuser l'esprit ,

Par la diversité de cent nobles idées.

Quel spectacle à mes yeux, & quel plaisir nouveau !

Dans un bois d'orangers , qu'arrose un clair ruis-  
seau ,

Je revois Seignelay , je rencontre Bethune ,

Esprits supérieurs , en qui la volupté

Ne déroba jamais rien à l'habileté ,

Dignes de plus de vie & de plus de fortune.

Avec Gaston de Foix quelle ombre se promene ?

Ah ! je la reconnais : c'est le jeune Turenne !

Présent rare & précieux

Que l'avare main des dieux

Ne fit que montrer à la terre ;  
 Digne héritier du nom de ce foudre de guerre ,  
 A quel point de gloire & d'honneur  
 Ne t'eussent pas porté tes destinées ,  
 Si Mars , jaloux de ta valeur ,  
 A la fleur de tes ans ne les eût terminées ?  
 Qui vois-je près de toi ? C'est ta mere éperdue ,  
 Tout-à-coup aux enfers depuis peu descendue ,  
 Qui conservant pour toi ses tendres sentimens ,  
 De ce fils si chéri vole aux embrassemens.  
 Marianne (\*), est-ce vous ? Le ciel impitoyable  
 A-t-il voulu si-tôt dérober aux mortels ,  
 Ce qu'il leur a donné jamais de plus aimable ,  
 Et qui pouvait aux dieux disputer des autels ,  
 Si la grace & l'esprit font. comme eux, adorables ?  
 Eh quoi , je me flattais qu'en ses derniers adieux ,  
 Tu recevrais mon ame à son heure fatale ,  
 Et que ton amitié, pour moi toujours égale ,  
 Peut-être , en soupirant , me fermerait les yeux.  
 C'est moi qui te suivis ! & ma douleur profonde  
 N'a , pour me consoler dans l'excès de mon deuil,  
 Que de porter ton nom jusques au bout du monde,  
 De jeter tous les jours des fleurs sur ton cercueil ,  
 Chanter. tes agrémens , & célébrer tes charmes ,  
 Dans ces vers mille fois arrosés par mes larmes.

---

(\*) Marie-Anne Mancini , duchesse de Bouillon.

Dans une foule de guerriers ,  
 Vendôme , sur une éminence ,  
 Paraît couronné de lauriers ;  
 Vendôme , de qui la vaillance  
 Fait avouer aux Scipions  
 Que le sac de Carthage & celui de Numance  
 N'obscurcit pas ses actions ,  
 Et laisse juger à l'Espagne ,  
 Si son bras ne fit pas plus en une campagne ,  
 Qu'ils ne firent en dix avec vingt légions.  
 Dans le fond des jardins de ce séjour tranquille ,  
 J'apperçois un héros issu du sang des dieux ;  
 C'est Eughien qui s'offre à mes yeux ,  
 Sur Nerwinde & Steinkerque entretenant Achille.  
 Je vois ce vainqueur d'Illion  
 Frémir que tout son courage  
 Au bord du Simois n'ait pas fait davantage  
 Que dans ces deux combats fit ce jeune lion.  
 Plus loin , dans un sombre bocage ,  
 Je vois Sully , Catinat & Caton ,  
 A tous les gens de bien faisant une leçon.  
 Ainsi , parmi l'émail de ces douces prairies ,  
 Libre du joug des paniques terreurs ,  
 Je promene les erreurs  
 De mes tendres rêveries ;  
 Et ne pouvant former que d'impuissans desirs ,  
 Je fais mettre , en dépit de l'âge qui me glace ,

90 JOURNAL HELVETIQUE.

Mes souvenirs à la place  
De l'ardeur de mes plaisirs.  
Avec quel contentement

Ces fontaines, ces bois, où j'ai vu ma Sylvie,  
Rappellent à mon cœur son amoureux tourment !  
Bien loin que ce plaisir,  
Qui ne peut revenir,

D'inutiles regrets empoisonne ma vie,  
J'en favoure à longs traits l'aimable souvenir.  
Que de fois j'ai grossi ce ruisseau de mes larmes !  
C'est sur ce lit de fleurs que le premier baiser,  
Pour gage de ma foi, dissipa mes alarmes,  
Et que bientôt après, vainqueur de tant de charmes,  
Sous ce tilleul au frais je vins me reposer.  
Cet arbre porte encor le tendre caractère  
Des vers que j'y gravai pour l'aimable bergère :  
Arbre, croissez, disais-je, où nos chiffres tracés  
Consacrent à l'amour nos noms entrelacés ;  
Faites croître avec vous nos ardeurs mutuelles,  
Et que de si tendres amours,  
Que la rigueur du sort défend d'être éternelles,  
N'aient d'autre fin que la fin de nos jours.  
Ami, voilà comment sans chagrin, sans humeurs,  
De la fin de mes jours, poison lent & funeste,  
Je seme encor de quelques fleurs  
Le peu de chemin qui me reste.



QUATRIÈME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

**C**onstantinople. Le prince Mehemet, fils aîné du grand-seigneur, est entièrement rétabli de la dangereuse maladie qu'il a essuyée; & depuis lors l'une des sultanes a donné le jour à un second prince qui portera le nom d'Achmet.

On est toujours dans la même incertitude sur les suites que pourront avoir les difficultés survenues entre la Porte & la Russie. Elles ont deux objets très-importans : l'un est l'indépendance de la Crimée, à laquelle, quoique convenue dans le dernier traité, la Porte a peine à souscrire; elle cherche même à y mettre indirectement obstacle, en profitant des troubles qui agitent cette presqu'isle, sans cependant oser accorder ouvertement les secours que ne cesse de solliciter Dewlet-Gue-rai contre son compétiteur, que les Russes protègent, & qui, après avoir trouvé moyen de se rendre maître de Tangaroc, a dessein de

s'emparer de l'isle de Taman. L'autre différend a pour objet le refus que fait la Porte d'accorder le passage par les Dardanelles à tous les vaisseaux Russes qui se présentent de l'Archipel pour entrer dans la Mer-Noire; craignant que cette puissance, au lieu de n'y tenir que des vaisseaux marchands, ne parvienne insensiblement à y former une flotte capable de lui donner de l'inquiétude dans la suite. On avait cru pouvoir y mettre obstacle, soit en achetant la cargaison de l'un des vaisseaux Russes, soit en frétant les autres pour le compte du grand-seigneur: mais ces vaisseaux ont eu défense de prendre aucune commission; & l'un d'eux, qui devait aller charger des grains à Salonique, a rencontré une frégate de la nation, qui l'a fait rebrousser chemin. Dans de telles circonstances, il paraît que le divan cherche à gagner du tems, en mettant l'une & l'autre de ces affaires en négociation. Le résident de Russie a de fréquentes conférences avec les ministres Ottomans; & le général Péterfon, dont l'habileté & la prudence se sont distinguées lors du dernier traité de paix, est attendu dans cette capitale. Cependant, & pour ne pas être pris absolument au dépourvu, on a donné ordre de rétablir les magasins de vivres dans la Moldavie, on construit de nouveaux vaisseaux, & l'on fond des canons. Les nouvelles que l'on

reçoit des frontieres de la Perse sont trop vagues pour obtenir un certain degré de créance ; le gouvernement a fait publier , mais sans entrer dans aucun détail , que les troupes Ottomannes ont remporté quelques avantages sur les ennemis ; mais l'on espere beaucoup du courage & des talens militaires de Halil-Aga , ancien lieutenant des Janissaires , qui retiré à Salonique , a reçu ordre d'aller se mettre à la tête du corps d'infanterie , qui marche contre les Persans.

Il est arrivé dans cette capitale un envoyé du grand Mogol , chargé de divers présens pour le grand-seigneur. Il serait fort intéressant pour la Porte , que le régent de Perse pût , dans les conjonctures présentes , trouver un ennemi en cette puissance , & essuyer une diversion du côté de l'orient.

L'on mande d'Alger , que le bey de cette régence a pris à sa solde 4000 Janissaires , qui y sont déjà arrivés , & que par ses ordres , les travaux se continuent pour mettre cette place & toute la côte en bon état de défense. Les armemens se continuent aussi dans ce port , que l'on a tenu fermé jusqu'à ce que l'escadre que l'on équipe ait été prête à mettre à la voile.

### R U S S I E.

*Petersbourg.* Le général Pétersson se dispose à partir pour se rendre à Constantinople,

& demander au grand-seigneur quelles sont ses intentions relativement aux articles du dernier traité , dont l'exécution rencontre des obstacles. La réponse qui lui sera faite, décidera de la paix ou de la guerre.

Un négociant de cette capitale vient de prouver par un tableau exact du produit des douanes, le prodigieux accroissement du commerce & des finances. Il a fait voir de plus , que la balance est actuellement en faveur de la Russie, à cause des nouvelles branches de commerce découvertes, & des soins que l'on prend pour rendre plus lucratives celles que l'on connaissait déjà. Les démêlés actuels avec la Porte y contribueront encore ; jusqu'ici les négocians Russes ne trafiquaient qu'avec peine sur les côtes de la mer Caspienne, & la défiance du gouvernement Persan ne cessait d'y mettre des entraves. Aujourd'hui on les accueille en qualité de puissance ennemie ou mécontente de la Porte. M. Ferrier, agent de l'impératrice à Smyrne, a reçu la juste récompense des services qu'il avait rendus pendant la dernière guerre, par le remboursement de ses avances, une gratification de 30000 roubles, & sa nomination à la charge d'inspecteur-général de la marine & du commerce Russe dans le Levant.

## S U E D E.

*Stockholm.* Le roi, après s'être occupé du soin de rétablir le bon ordre dans les diverses parties de ses états, avait ordonné à tous les colleges de lui faire part de leurs lumieres sur les meilleurs moyens de donner aux études le degré de perfection dont elles sont susceptibles. Plusieurs de ces sociétés s'étaient empressées de répondre à des vues si intéressantes pour le bien public; mais d'autres ne paraissant pas disposées à y concourir, S. M. leur a enjoint, sous peine d'encourir sa disgrâce, de faire incessamment leur rapport. — Le roi, informé que le bailliage de Vasa n'avait eu qu'une médiocre récolte l'année dernière, y a suppléé par des grains tirés des magasins royaux. On continue à travailler dans les ports de ce royaume à en augmenter la marine & le commerce principalement: celui du fer & du goudron s'accroît chaque jour par l'exportation considérable qui s'en fait en divers pays.

## D A N N E M A R C.

*Coppenhague.* La compagnie Asiatique a résolu dans une assemblée générale, de céder à la couronne toutes ses possessions territoriales dans l'Inde, pour la somme de 170 mille écus. Ainsi il sera libre désormais à tout particulier d'y faire le commerce, en payant certains droits.

## P O L O G N E.

*Varsovie.* Les difficultés que l'officialité avait opposées à tout le corps des réformés, au sujet de la construction de leur église, ont été terminées, & l'inauguration s'en est faite avec la plus grande solemnité. La communauté des luthériens se propose d'en construire aussi une pour y exercer séparément les actes de la religion.

Le conseil permanent s'occupe toujours assidument du soin de faire exécuter les loix portées dans la dernière diète, & de trouver les moyens de pourvoir aux besoins publics. L'on voit l'aristocratie s'affaiblir de plus en plus. Les magnats ont perdu le droit de disposer de la vie de leurs vassaux, & on les oblige même à faire justice à leurs créanciers. Ceux du prince Sulkowski, palatin de Gnesne, se sont emparés, pendant qu'il voyage en Italie, de la ville de Lissa, qui lui appartient, & en partagent les revenus. Un particulier, à qui il était dû considérablement par la maison Radzivil, a obtenu la protection & des ordres du conseil pour être payé.

On écrit des frontières de ce royaume, que trois généraux Russes se sont mis en marche avec les troupes qu'ils commandent, & s'avancent dans l'Ukraine, tandis que le gouvernement Ottoman fait observer leurs mouvemens, & travailler à réparer les fortifications

tifications de Choczim , par le secours de quelques ingénieurs étrangers , qu'il a pris à son service.

Le grand général comte Branicki , est enfin rentré tout-à-fait dans les bonnes graces du roi , & le prince Sapieha son neveu , doit épouser la comtesse Zamoyska , niece de S. M. — Le comte Potoski , archevêque de Gnesne , & primat du royaume , étant mort à Marseille , dans le cours de ses voyages , le roi , sur la présentation qui lui a été faite de trois candidats élus par le conseil permanent , a nommé le prélat Ostrowski , évêque de Cujavie , pour remplir cette éminente dignité.

### A L L E M A G N E.

*Vienne.* Les troubles de la Bohême , que l'on croyait apaisés à la faveur des nouveaux réglemens établis dans ce royaume , se renouvellent encore. Les seigneurs trouvent que l'on n'a pas assez consulté leurs droits ; & les payfans , qu'on a trop peu respecté leur qualité d'hommes. On assure qu'il y a un nouveau projet dans les mêmes vues , & que la cour veut en faire l'essai. Il consistera à accorder pour ces derniers , quatre jours dans chaque semaine , dont ils pourront disposer , & à défendre aux premiers d'exiger rien au-delà du service des trois autres jours.

On continue de publier que S. M. I. , après

avoir vu ce que Paris offre de plus curieux, prendra la route de Bordeaux, pour se rendre de cette ville à Marseille, Lyon & Geneve, d'où elle retournera dans ses états par Berne, Bâle & la Suabe. Le nom de comte de Falkenstein, sous lequel ce souverain voyage, est celui d'une terre située dans la Lorraine, & qui fut expressément réservée lors de la cession de ce duché. --- Il s'est élevé un différend entre les cours de Vienne & de Dresde, au sujet de certaines terres cédées à la Saxe par un comte de Schönbourg, & qui sont des fiefs de la couronne de Bohême. LL. MM. H. les ont fait occuper par un détachement de leurs troupes, à l'approche desquelles les troupes Saxonnnes, qui s'y trouvaient, se sont retirées, & le comte en a été remis en possession.

*Berlin.* Le roi vient de perdre deux de ses officiers-généraux, très-estimés par leurs talens militaires, savoir, M. d'Albensleben, lieutenant-général des armées de S. M., & M. Goblentz, lieutenant-général d'infanterie.— Le roi, occupé de tout ce qui peut contribuer à la sûreté de ses places, a fait construire en différens tems des polygones, & en a confié l'attaque & la défense à des officiers étrangers, qui servent dans le corps de ses mineurs. Le succès de leurs opérations a pleinement rempli les vues de ce monarque.

On écrit de Ratisbonne, que l'on y travaille à terminer les difficultés qui se sont élevées au sujet de ce que chaque état de l'empire doit contribuer pour l'entretien des assesseurs à la chambre de Wetzlar, & dont le nombre devra être proportionné au fonds destiné pour cet usage.

## I T A L I E.

*Rome.* Il paraît que depuis les changemens survenus dans les ministères de Naples & de Madrid, la cour de Rome a repris son crédit & son influence auprès de la première. Les bénéfices situés dans ce royaume, & dont la nomination appartient au saint-siège, n'éprouvent plus d'obstacles pour l'*exequatur*. La Junte de l'inconfiance vient enfin de décider l'affaire des francs-maçons, détenus depuis si long-tems dans les prisons de Naples. Ils ont recouvré la liberté, mais à la charge & sous serment de réparer toutes les fois qu'ils en seront requis : condition à laquelle ils avaient d'abord refusé de se soumettre, mais qu'ils ont acceptée ensuite. Avant de les élargir, on leur a de nouveau intimé les loix de l'état contre cette société, & on les a fait jurer qu'ils s'y conformeraient exactement.

Le duc de Glocester a quitté Rome dans le dessein de se rendre à Venise pour la cérémonie du jour de l'ascension.

Le viceroy de Sicile a reçu ordre de permettre constamment & sans aucune réserve, l'exportation des grains de cette isle, moyennant que les magasins royaux établis à Palerme soient suffisamment fournis : ce qui ne pourra que contribuer à l'avantage des habitans & de ceux des pays étrangers, qui auparavant ne pouvaient en tirer qu'avec beaucoup de difficulté.

Les députés de l'isle de Corse sont de retour à Bastia, du voyage qu'ils ont fait à la cour de France, qui, dit-on, a accordé la permission d'ériger un archevêché dans cette isle.

### E S P A G N E.

*Madrid.* Il paraît que ce n'est pas sans fondement que l'on avait espéré que la mort du roi de Portugal ferait changer la face des affaires. On a lieu de présumer que les différends qui semblaient devoir occasionner une rupture éclatante entre les deux cours, vont être terminés à l'amiable, & qu'elles ont fait expédier de concert des ordres en Amérique, pour y suspendre toute hostilité. Il est certain au moins, qu'à son avènement au trône, la reine de Portugal, niece du roi, a fait part à S. M. catholique de ses dispositions à la paix, & de son aversion pour la guerre; & c'est sur le fondement de ces assurances, que le roi a fait suspendre dans toute

L'Espagne les levées forcées, & ordonné que l'on s'en tint aux moyens ordinaires de recruter. Suivant les lettres de Cadix, on prétend avoir découvert un commerce clandestin, qui se faisoit entre les peuples du Mexique & les Anglais, à l'aide de plusieurs petits bâtimens qui remontaient ses rivières jusques dans l'intérieur des terres, & sur lequel ces derniers faisoient un profit immense. On a pris des mesures pour l'empêcher dans la suite.

P O R T U G A L.

*Lisbonne.* La reine a été attaquée de la rougeole, & en est heureusement rétablie. Cette indisposition & d'autres motifs ont fait renvoyer de quelques semaines la cérémonie de la proclamation de S. M., pour laquelle on fait de grands préparatifs. La haine générale que la nation Portugaise a conçue contre le marquis de Pombal, est telle qu'on a été obligé de faire escorter son carrosse par des gardes, pour qu'il pût se rendre en sûreté dans sa terre. On ne sera pas surpris du degré d'autorité auquel ce ministre était parvenu, si l'on considère qu'il réunissoit en sa personne tous les principaux emplois & tous les départemens des affaires tant étrangères qu'intérieures, & que de plus il jouissoit auprès du roi, de la faveur la plus constante & la plus décidée. Il est né d'une famille noble,

mais peu riche , dans la province de Tralos-Montes , & commença par embrasser l'état militaire ; mais se sentant des talens pour les affaires , il sollicita & obtint la place de secrétaire d'ambassade à Vienne. Il fut nommé ensuite ambassadeur à la même cour , & commença dès-lors à se distinguer par sa politique supérieure , comme par l'ordre & la précision qu'il savait mettre dans la discussion de tout ce qu'il traitait. Rappelé à Lisbonne , il entra dans le conseil & en devint l'oracle ; il fut fait ministre des affaires étrangères , & obtint toute la confiance du roi , ce qui ne put que lui attirer un grand nombre d'ennemis. Dans la vue d'assurer sa fortune , il donna tous les emplois civils & militaires à des personnes qui lui étaient entièrement dévouées , écartant avec soin & traitant même sans ménagement ceux qui pouvaient lui faire ombrage : précautions qu'il a sans doute poussées trop loin. Les deux frères de S. M. furent envoyés en exil dans un hermitage , & la charge de grand inquisiteur , dont l'un d'eux était revêtu , fut donnée au frère du ministre. On lui reproche sur-tout d'avoir fomenté les divisions entre les cours de Madrid & de Lisbonne , afin de se rendre plus nécessaire. Cependant plusieurs événemens qui feront époque dans l'histoire de Portugal , se sont passés sous son

ministere. On ne peut lui refuser de grands talens & de grandes vues. Il a travaillé avec succès aux progrès du commerce, de l'agriculture & de la population, de même qu'à procurer l'indépendance du Portugal par rapport à l'Angleterre. Il n'est pas étonnant qu'immédiatement après sa disgrâce, ceux qui tenaient de lui des emplois publics, en aient été dépouillés, & que l'on ait même fait arrêter quelques-uns de ceux qui avaient le plus de part à sa confiance. Un très-grand nombre de particuliers, & même des seigneurs du premier rang, qui, accusés de crimes d'état, gémissaient dans les prisons, ont recouvré leur liberté, & demandent même qu'on instruisse leur procès suivant les loix. On a supprimé, ce qui est plus remarquable encore, le tribunal de l'*inconfidenza*, espece d'inquisition politique, & la *mensa censoria*, qui avait l'inspection sur la librairie & l'imprimerie, l'un & l'autre établis par le marquis de Pombal; & à mesure que ces changemens se sont faits, on a vu le nonce du pape rentrer par degrés dans tous les droits dont ses prédécesseurs avaient joui, & les ecclésiastiques ne manqueront pas de reprendre leur ancien crédit sous ses auspices. On continue cependant l'instruction du procès de deux d'entr'eux, dont l'un était grand-aumônier du feu roi, & l'autre intendant de la compagnie des vins à Oporto.

## F R A N C E.

*Paris.* L'empereur gardant toujours le plus exact incognito, après avoir passé par Strasbourg, Nanci & Metz, & s'y être plus ou moins arrêté, est arrivé dans cette capitale le 19 avril à six heures du soir. Ce monarque s'est rendu d'abord à Versailles, & s'est occupé ensuite du soin de voir tout ce qui lui a paru digne de son attention, faisant constamment paraître autant d'affabilité & de politesse dans toutes ses actions, que de simplicité dans son extérieur.

Le parlement, instruit des mesures que prenaient à Lyon & ailleurs les ex-jésuites pour chercher à procurer leur rétablissement dans le royaume, a nommé des commissaires afin d'examiner cette affaire, dont les suites lui ont paru menaçantes.

L'ordre qui avait été envoyé à Saint-Malo & à Granville de suspendre le départ des vaisseaux destinés pour la pêche de la morue, a été révoqué; & l'embargo qu'on avait mis pour quelques jours sur les bâtimens dans les ports de l'Océan, a été levé. L'un & l'autre n'avaient pour but que de prendre avec la cour d'Angleterre quelques arrangemens relatifs à la sûreté des vaisseaux français qui vont à l'isle de Terre-neuve. On a lieu de croire que le plan général, auquel se sont déterminées & la France & l'Espagne, est de ne

prendre aucun parti dans les démêlés entre l'Angleterre & les colonies, & de se borner à protéger leurs sujets respectifs, afin qu'ils puissent continuer d'exercer librement leur commerce. C'est d'après ce principe qu'un capitaine Français, commandant le vaisseau de guerre *le Robuste*, ayant apperçu deux vaisseaux anglais près de l'Orient, leur fit dire qu'il était étonné de les trouver en croisière sur les côtes de France, & qu'ils eussent à se retirer, parce que le roi entendait que toutes les nations eussent une entrée libre dans ses ports pour leur commerce, & qu'il n'en exceptait que les seuls vaisseaux de corsaires. Cette déclaration fit éloigner les Anglais. Il est certain que les Américains apportent chaque jour à Nantes & ailleurs des denrées & des marchandises de leur pays, qu'ils troquent contre celles qui leur sont le plus nécessaires. Il est arrivé à Bordeaux un brigantin monté de dix-huit canons, qui, étant parti de Philadelphie, a pris dans son trajet deux bâtimens anglais, chargés, l'un de beurre & l'autre de charbon. Il a brûlé ce dernier, & conduit l'autre dans ce port, où les deux équipages ont été remis en liberté. Un armateur de la même nation a encore conduit depuis peu une prise anglaise à Bilbao. Des lettres de Madrid annoncent qu'il y est arrivé un particulier député, à ce qu'on

croit, de la part du congrès des colonies, & que l'ambassadeur d'Angleterre ayant témoigné quelque inquiétude au roi à ce sujet, S. M. avait déclaré que tout particulier qui ne troublait pas ses états, avait la liberté d'y demeurer.

### A N G L E T E R R E.

*Londres.* Parmi le grand nombre d'objets que nous pourrions rassembler dans cet article, si les détails nous étaient permis, nous en choisissons deux qui sont l'un & l'autre également intéressans. Le premier concerne ce qui se passe de plus essentiel dans les diverses séances du parlement; & le second, ce que l'on fait de mieux avéré en fait de nouvelles de l'Amérique. Au premier égard, la chambre des pairs ayant reçu un message du roi, dans lequel S. M. demande qu'on lui alloue une somme de 600000 liv. sterling pour le paiement de ses dettes, & une augmentation annuelle de 200000 liv. sur la liste civile, cette proposition fut agréée après quelques débats. Ils ont été plus longs & plus vifs dans la chambre des communes, lorsque cette affaire y a été portée; mais elle n'y a pas moins passé au gré de la cour. Ainsi tout se réduit, dans les deux chambres, à accorder tout ce que la cour demande, à consentir à des subsides, ordonner des emprunts, & chercher les moyens d'imposer de nouvelles taxes pour

fournir à la dépense énorme qu'occasionnera la prochaine campagne en Amérique, & qui se trouve augmentée par une liste de vingt-deux articles de frais faits pour les hôpitaux des troupes auxiliaires, présentée à la chambre des communes; à quoi elle ne s'attendait point. Il n'est pas moins nécessaire de fournir au général Howe les renforts qu'il demande, avec les vivres & les munitions convenables, & enfin d'avoir incessamment une nombreuse escadre d'observation, dans un tems où l'on manque de matelots expérimentés, où l'on ne peut tirer des bois de construction que des ports de la Baltique, & où les forces navales de la France & de l'Espagne sont sur un pied redoutable.

Un vaisseau de guerre & deux frégates ont fait voile de Sainte-Hélène pour l'Amérique, ayant sous leur convoi plusieurs bâtimens de transport, chargés de recrues Allemandes.

Quant aux nouvelles relatives à ce qui se passe dans les colonies, rien n'est plus contradictoire que celles qui se débitent dans le quartier de Saint-James d'une part, & dans la cité de l'autre. Selon les partisans du gouvernement, l'armée du général Howe est dans le meilleur état; il a remporté divers avantages; ses vaisseaux en croisière font de nombreuses prises; quelques-unes des colonies, lassées d'une guerre longue & ruineuse,

demandent la paix à tout prix ; les affaires du Canada font sur le pied le plus favorable ; dans peu pourra s'effectuer la jonction tant souhaitée des troupes qui s'y trouvent avec l'armée du général Howe ; enfin le général Vasington doit être mort, ou tout au moins bien malade. Mais suivant ce que débite le parti de l'opposition, c'est précisément le contraire à tous égards ; & ces dernières nouvelles sont en quelque sorte justifiées, tant par des lettres particulières & des rapports de capitaines de vaisseaux, que par le silence de la cour, qui dans le fort de la crise présente n'a absolument rien fait publier au sujet de ce qui se passe en Amérique, quoiqu'elle ait reçu successivement diverses dépêches des frères Howe. Il est très-vraisemblable que l'on exagère de part & d'autre ; mais on ne peut disconvenir que les probabilités ne soient toutes en faveur des colonies, qui ne peuvent qu'avoir reçu indirectement divers secours pendant l'hiver. On fait que, malgré les plaintes de la cour de Londres, la Hollande a résolu d'équiper une flotte destinée à protéger le commerce des habitans de l'isle de Saint-Eustache. D'un autre côté, les Espagnols augmentent considérablement leurs forces navales à la Havane ; on leur attribue même le dessein de vouloir fonder une nouvelle & puissante colonie dans la Louisiane ;

& près des possessions anglaises. Tous ces objets ne peuvent que fixer l'attention du ministère anglais.

P A T S - B A S.

*La Haye.* Bien loin que le chevalier Parker ait réussi à détruire l'escadre du commodore Hopkins dans le port de la Providence, on fait que celui-ci en a fait voile avec dix-huit vaisseaux, & ayant sous son convoi un nombre considérable de bâtimens de transport.

Une augmentation de vingt-quatre vaisseaux de guerre, proposée par la province de Hollande, a été adoptée par les états-généraux, comme nécessaire, vu la guerre qui continue avec le roi de Maroc, & l'état présent des affaires en Amérique. Il a été résolu de plus, qu'on équiperait douze frégates pour servir de convoi aux navires marchands.

Le paquebot *le Prince d'Orange*, parti de Londres le 29 avril, a été enlevé dans les parages de la république par un armateur Américain, qui après s'être rendu maître de ce bâtiment, en a fait passer l'équipage & les voyageurs qui s'y trouvaient, sur un bateau pêcheur de Schevening, avec tout ce qui leur appartenait. Un autre armateur de la même nation s'est aussi emparé, devant Ostende, d'un vaisseau anglais qu'il a conduit à Dunkerque.

## S U I S S E.

*Berne.* On apprend de Venlo, que M. Charles Sturler, seigneur de Bumplitz, colonel du régiment Bernois de son nom au service des Provinces-unies, y est mort le 14 avril, d'une attaque d'apoplexie. Il était né en 1718, avait été élu membre du conseil souverain de la république de Berne en 1755, & obtenu le régiment en 1775. Le premier mai suivant, ce régiment a été donné par S. A. S. le prince Stathouder, à M. Gabriel Sturler, qui en était lieutenant-colonel depuis 1774. MM. Jean-Rodolphe de Luternau & Rodolphe Willading, majors, ont obtenu le grade de lieutenant-colonel; & MM. les capitaines Nicolas de Goumoens & Louis-Rodolph de Diesbach, celui de major.

*Soleure.* La diete de la légitimation ayant été fixée au 12 de ce mois, les députés des treize cantons & des états alliés qui ont droit d'assister aux assemblées du Corps-Helvétique, se rendirent ici. La suite de cette députation était magnifique en équipages & livrées particulières. Voici les noms des seigneurs députés, suivant le rang qu'ils occupent dans le Corps-Helvétique.

*Zurich.* S. E. M. Jean-Conrad Heidegger, bourguemaître. M. Jean-Henri Escher de Keffikon, statthalter.

*Berne.* M. David-Salomon de Watteville

de Belp, ancien trésorier du pays Allemand.  
M. Nicolas-Frédéric Steiguer, banneret.

*Lucerne.* S. E. M. Walther-Louis Leonce Am-Rhyn, avoyer régnant & banneret de la ville. M. Joseph-Louis-Casimir Kraus, du conseil intérieur, & intendant des graines.

*Uri.* M. Charles-Alphonse Bafslar, landamman régnant. M. Joseph-Antoine Muller, landamman & landvenner. M. Charles-François Schmidt, ancien landamman & surintendant des arcenaux.

*Schwitz.* M. Joseph-Victor Hedlinger, landamman. M. Joseph-Nazari Reding de Biberegg, général & ancien landamman, & surintendant des arcenaux.

*Underwalden sur le Bois.* M. François Leonti Bucher, ancien landamman & landshauptmann. M. Nicodeme de Flue, chevalier, ancien landamman & landsvenner.

*Underwalden sous le Bois.* M. Stanislas Aloyfi Christen, ancien landamman & baillif. M. Jacques-François Stulz, ancien landamman.

*Zug.* M. François-Michel Muller, stathalter. M. François-Clément-Xavery Wäber, du conseil, & baillif de Sargans.

*Glaris, pour les états évangéliques.* M. Gaspar Schindler, landamman. M. Bartholomé Marti, général & ancien landamman. *Pour les états catholiques.* M. Jean-Conrad Ber-

nold, ancien landamman & statthalter actuel. M. Fridol. Jos. Hufer, ancien landamman.

*Bâle.* S. Exc. M. Jean Debary, bourguemâitre. M. Frédéric Münch, du conseil intérieur, & dreyerherr.

*Fribourg.* S. E. M. Fr. Xav. Verro, avoyer. M. Cl. Odet d'Orsonnens, conseiller.

*Soleure.* S. E. M. Jean-Charles-Etienne Glutz, avoyer régnant. S. E. M. Urs-Victor Schwaller., ancien avoyer. M. Louis-Joseph-Benedic-Urs Tugginer, banneret de la ville. M. Balthazar Wallier, trésorier. M. Erasme Vogelfang, gemeinman. M. Louis Schwaller, jung-rath & colonel d'artillerie.

*Schaffhouse.* S. E. M. David Meyer, bourguemâitre. M. Henri Keller, statthalter.

*Appenzell. Rodes intérieures.* M. Jean-Conrad Fälsler, landamman. M. Joseph-Antoine Broguer, statthalter. *Rodes extérieures.* M. Laurent Wetter, landamman régnant. M. Jacques Züberbieler, landshauptman.

*Abbé de Saint-Gall.* M. François-Joseph Muller, chevalier & landshoffmeister.

*Ville de Saint-Gall.* M. Daniel Högguer, bourguemâitre. M. Jérôme Zollicoffer, du conseil intérieur, & trésorier.

*Vallais.* M. Fabian Weguener, landshauptman. M. Aug. Gassner, landschreiber.

*Mülhause.* M. Josué Hoffer, chancelier & conseiller. M. Henri Dollfus, conseiller.

*Bienne.*

*Bienna.* M. David Walker, bourguemaître. M. David Watt, barneret.

Lundi 12 mai, à neuf heures du matin, tous ces seigneurs députés s'étant assemblés, se rendirent, avec tous les gentilshommes de députation qui les accompagnaient, à l'hôtel-de-ville. Des troupes bourgeoises qui paradaient sur la grande place, présentèrent les armes & battirent aux champs à mesure que chaque députation passait. MM. les députés de l'état les reçurent, & les introduisirent suivant leur rang dans la salle du conseil. S. E. M. Glutz, advoyer régnant, ouvrit la séance par le compliment d'usage, ou la salutation helvétique, en adressant un très-beau discours à l'assemblée. S. E. M. le bourguemaître Heidegger, de Zurich, haranga ensuite, & après lui tous les premiers députés des treize cantons & états alliés. La conférence finie, ils se rendirent en corps à l'hôtel de S. E. M. l'ambassadeur, dans le même ordre, & y furent reçus à la grande porte, par ses interpretes & secrétaires, & toute la livrée était rangée en haie dans la cour. S. E. accompagnée de ses gentilshommes, les reçut au haut de l'escalier, donna la main à M. le bourguemaître Heidegger, & l'introduisit, avec cette auguste députation, dans la salle d'audience, où l'on se rangea en cercle. S. E. M. l'ambassadeur représenta le roi, sous un

dais superbe. S. E. M. le bourguemaitre Heidegger, de Zurich, parlant au nom du louable Corps Helvétique, lui adressa en langue allemande le discours suivant, que le premier interprete rendit en français.

*Discours de M. Jean-Conrad Heidegger, bourguemaitre du louable canton de Zurich, prononcé à l'assemblée de MM. les députés du louable Corps Helvétique, tenue le 12 mai 1777, jour de l'ouverture de la diete de légitimation de S. E. monseigneur le président de Vergennes, ambassadeur de S. M. T. C. en Suisse, & des conférences par elle proposées au nom du roi pour la négociation d'une alliance générale.*

MONSEIGNEUR. Au moment où S. M. T. C. LOUIS XVI, qui regne si glorieusement aujourd'hui, est parvenue au trône de France, elle a fixé sur elle les regards & l'admiration de toute l'Europe.

Les premières actions de ce jeune monarque ont été marquées au sceau de la magnanimité & du plus tendre amour pour ses peuples, qui reconnurent en lui non-seulement un roi leur souverain, mais un pere.

Quelle perspective heureuse des prémices si nobles, si généreuses, si humaines, n'offraient-elles pas à la nation Helvétique, tou-

jours l'allié fidele de la couronne de France, tant par l'intérêt naturel de sa situation, que par des traités solennels, les uns perpétuels, les autres souvent renouvelés pendant le cours de plusieurs siècles ! Pouvaient elles ne point exciter dans tous nos cœurs l'attachement & la confiance !

Nous n'avons point été trompés dans notre attente. Depuis deux ans, S. M. T. C. a fait connaître, qu'à l'exemple de ses augustes prédécesseurs, elle nourrit dans son sein le desir de se lier à tout le Corps Helvétique par une alliance étroite & défensive.

Cette marque de haute bienveillance a été reçue par toutes nos républiques confédérées, avec ces sentimens qu'un roi si grand par ses vertus vraiment royales, si respectable, si digne d'être aimé, devait attendre des plus anciens & des plus fideles alliés de sa monarchie.

Si les difficultés, dans les délibérations d'un si grand nombre de républiques d'une constitution toute différente entr'elles, n'avaient empêché l'efficacité de nos desirs, cette grande affaire, dont le succès est si desirable pour la tranquillité & la sûreté des deux nations, serait terminée depuis longtems. Mais comme les souverains seigneurs des treize cantons & des états leurs confédérés nous ont nommés leurs députés, & nous

ont envoyés expreffément dans la ville principale de leurs confédérés de Soleure , pour nous accorder avec V. E. fur les clauses principales de cette alliance défensive , nous devons d'autant moins douter du fuccès de nos travaux , que S. M. T. C. a remis cette importante négociation aux foins & à la pénétration d'un grand miniftre d'état & de V. E. fon digne frere , qui l'un & l'autre animés du même esprit que M. l'ambaffadeur de Chavigny votre oncle, dont la mémoire fera toujours chere à notre nation , & dont en mon particulier je révere la cendre dans fon tombeau , avait témoigné à notre chere patrie une affection & une prédilection qui vous ont affuré toute notre confiance.

S. M. T. C. pour donner un nouveau luftre à la négociation de l'alliance , ayant élevé V. E. à la dignité de fon ambaffadeur , nous a donné par-là une nouvelle preuve de fa haute bienveillance royale & de fon affection pour nous. Nos fouverains feigneurs , qui ont appris cette nouvelle avec une joie particuliere , nous ont chargés d'en féliciter V. E. de la maniere la plus polie , agréablement perfuadés que , comme fon miniftre a été jufqu'à ce jour avantageux au Corps Helvétique , fous la qualité de plénipotentiaire , il fera également heureux fous celle d'ambaffadeur , & qu'elle terminera l'ouvrage impor-

tant de l'alliance , & si avantageux pour la conservation réciproque & la sûreté des deux nations : événement qui éternisera chez nous & nos descendans , le nom & la réputation de V. E.

Nous avons l'honneur de souhaiter de tout notre cœur à V. E. le succès le plus heureux, tant dans la négociation actuelle, que dans toutes les autres affaires qu'elle aura à traiter pendant le cours de son ambassade.

Nous présentons à V. E. les vœux ardens & respectueux , que tout le louable Corps Helvétique adresse au Tout-Puissant , pour qu'il daigne prolonger , jusqu'au terme le plus reculé de la vie humaine , le regne glorieux de S. M. T. C. pour le bonheur & la prospérité de ses états , la satisfaction & l'avantage de ses plus fideles & plus anciens alliés , bénir sa personne sacrée , celle de la reine , sa digne & auguste épouse , ainsi que toute la maison royale , & les maintenir dans une parfaite félicité.

Nous nous recommandons à la continuation de la bienveillance & de la précieuse affection de V. E.

Ce discours fini, S. E. M. l'ambassadeur y répondit avec autant de dignité que d'éloquence & de graces , en la maniere suivante.

*Discours de Son Excellence monseigneur le président de Vergennes, ambassadeur de S. M. T. C. en Suisse, prononcé à l'assemblée de MM. les députés du louable Corps Helvétique, tenue le 12 mai 1777, jour de l'ouverture de la diète de légitimation de S. E. & des conférences par elle proposées au nom du roi pour la négociation d'une alliance générale.*

MAGNIFIQUES SEIGNEURS. Si mes premiers pas dans l'importante négociation, dont le roi mon maître a daigné se reposer sur mes soins, ont paru m'approcher de votre confiance, quelle récompense plus flatteuse pouvais-je en recueillir, que le caractère honorable dont je suis redevable aux bontés de S. M., à l'appui de ce sentiment, objet de ma reconnaissance !

En vous en déferant, magnifiques seigneurs, l'hommage public au moment même où vous reconnaissez en ma personne l'ambassadeur du roi, puisse-je ainsi vous donner un nouveau gage du desir de marcher sur les traces de mes illustres prédécesseurs, & de concourir au bonheur d'une nation que les liens de l'amitié la plus étroite unissent à la nôtre depuis plus de trois siècles !

Chargé de vous témoigner, M. S. les dispositions magnanimes & persévérantes de

S. M. pour votre illustre nation sa plus ancienne alliée ; je n'ai pu m'acquitter mieux d'une commission qui me fût à la fois plus honorable & plus sensible que par la communication accélérée de sa lettre affectueuse du 10 avril, & des propositions généreuses qui l'accompagnaient.

Le soin qu'a pris S. M. de vous rassembler ici, doit convaincre vos louables états, qu'un de ses intérêts les plus chers, est d'avancer la confirmation d'un ouvrage que vous reconnaissez vous-même devoir assurer & perpétuer la félicité de votre patrie.

Sous quels auspices plus favorables pourrait-il être conclu, que ceux d'une confiance, l'objet & le prix tout à la fois des soins de S. M. pour vos illustres républiques ! S'il était possible qu'à cet égard il se fût élevé quelques doutes, les explications amicales que le roi vous a fait donner, ne les ont-elles pas enfin tout-à-fait écartés ?

Ses vues, vous le savez, M. S. concentrées dans les mesures les plus propres à affermir la sécurité, l'indépendance & la prospérité de vos états, ne peuvent-elles, à l'appui de toutes les forces que Dieu lui a mises en main, assurer à vos yeux la jouissance de ces biens inestimables ?

L'expérience de plusieurs siècles a constaté la convenance de nos liaisons respecti-

ves ; la nature & l'intérêt en ont posé les bases immuables , que l'affection du roi veut encore cimenter.

Quelle marque plus flatteuse pourrait vous donner ce prince , du crédit qu'il y fonde , qu'en confiant à vos cœurs le dépôt dès lors inviolable de sa frontière ? C'est le seul retour qu'il prétende , bien persuadé d'ailleurs que le royaume de ce côté ne peut être plus efficacement couvert que lorsque vos états , unis , florissans & paisibles au-dedans , sans inquiétude au-dehors , ne s'occuperont que des moyens de faire respecter leur territoire & leur neutralité , pour votre intérêt propre , vraiment inséparable de celui de sa couronne.

Tel est , M. S. le but & le seul avantage personnel que le roi puisse envisager dans l'alliance générale. Vous n'avez pu le méconnaître dans le projet d'articles dont chaque phrase porte l'empreinte de ses sentimens. Serait-il parmi vous un seul état qui ne fût prêt à les adopter ?

C'est dans cette pleine confiance que S. M. s'attend que les états n'ayant à traiter qu'avec elle , aucun obstacle essentiel ne peut arrêter désormais la conclusion de l'alliance générale.

Qu'elle doit vous être précieuse , M. S. cette alliance d'où résulte un nouveau lien entre les Etats Helvétiques eux-mêmes ! Sû-

reté, bonheur, considération, tout tient à la sanction d'une intelligence plus parfaite que jamais.

S. M. se plaît donc infiniment à prévoir que le traité qu'elle conclut avec vous, fera l'occasion de cette union vraiment confédérale, d'où dépendent à la fois la force & la sécurité du louable Corps Helvétique.

Guidée par l'amitié dans ses démarches pleines de bienveillance, elle ne demande à vos états que de consulter leur propre gloire, & leurs véritables intérêts.

Puissiez-vous ne pas méconnaître dans les efforts du ministre d'état, promoteur de ce noble projet, & dans nos soins réunis à seconder les vues généreuses & bienfaitantes de S. M. les sentimens héréditaires qui nous animent, à l'exemple d'un oncle qui jouit longtems parmi vous de l'estime & des suffrages accordés à ses travaux !

Sensible à l'honneur de les solliciter dans le sein même de votre auguste assemblée, je ne puis l'être davantage qu'à la ferme confiance d'avoir à en présenter au roi les résultats les plus propres à consolider dans le cœur de S. M. la bienveillance spéciale & l'intérêt actif qu'elle prend au bonheur constant de votre nation, comme à celui de ses propres états.

Ne dois-je pas espérer que pour prix de

ses sentimens, vous correspondrez à ses vues, & au desir flatteur qu'elle vous témoigne de conclure enfin l'heureux traité qui doit unir plus étroitement la France & toute la Suisse !

Chaque article fixé préliminairement à la discussion de celui qui le suit, cet ordre nous conduit à grands pas vers une conclusion desirable. Et si la commission de quelques-uns de MM. vos représentans, dans cette marche se trouvait malheureusement enchaînée par des moyens restreints, S. M. desirant que la diète tenante, ils veuillent bien employer tous moyens propres à lever cet obstacle, en se mettant au niveau de ceux dont elle a daigné se revêtir.

Quel plus juste retour de l'empressement qu'elle vous a marqué ! C'est dans vos égards envers lui que le roi mon maître compte trouver dans ce moment le prix de son affection pour vos louables états.

Chargé, M. S. de lier cette ouverture de confiance à l'expression de ses sentimens, pourrais-je douter de leur effet sur vos cœurs ?

N'ont-ils pas d'avance apprécié les vertus précoces d'un monarque l'idole à l'envi de ses sujets & de ses fideles alliés, d'une reine dont les graces & la bonté font les délices des deux plus puissantes monarchies de l'Europe, & des princes l'ornement & l'appui des lys ?

Votre sagesse, vos mœurs antiques & respectées font près du roi des titres certains à son amour pour les Suisses, envers lesquels il a d'ailleurs hérité de la reconnaissance de ses augustes prédécesseurs, pour leur attachement à la couronne & les services éclatans qu'elle a reçus d'une nation si célèbre par sa valeur.

Quelle sera ma satisfaction, M. S. de vous en offrir bientôt de sa part les assurances les plus authentiques, sous l'étreinte des nouveaux liens, garants d'un bonheur & d'une gloire commune & réciproque entre sa couronne & vos illustres républiques!

Tel est le vœu d'un cœur animé par le desir de vous plaire, & jaloux de mériter votre confiance, & les éloges trop flatteurs dont M. le bourguemaitre Heydegger a bien voulu me combler. Tel est enfin, M. S. le but de mes travaux : le succès en fera le prix.

S. E. présenta ensuite ses lettres de créance, de la façon la plus polie, à chacun des premiers députés. C'est par-là que l'audience finit, & les députés se retirèrent avec le même cérémonial qui avait été observé auparavant. Ils revinrent à deux heures après-midi à l'hôtel de S. E. M. l'ambassadeur, pour le dîner splendide auquel ils avaient été invités; il y avait en tout 4 tables, chacune de 40

couverts, servies avec autant de délicatesse que de somptuosité. Les fêtes d'usage furent solennifiées au bruit du canon.

*Coire.* La mort ayant enlevé S. A. Jean-Antoine, seigneur de Federspilh, évêque & prince de cette ville, le chapitre de la cathédrale a élu unanimement pour lui succéder dans cette éminente dignité, S. A. Denis de Rost, comte du saint Empire, qui en était le doyen.

*Neuchatel.* Le magistrat de Neuchatel, qui a vu avec reconnaissance l'empressement du public à s'intéresser à la trentième loterie qu'il a établie pour rebâtir son hôpital, ose espérer qu'il n'accueillira pas moins favorablement la trente-unième qu'il propose sur le même plan, & dont le produit sera toujours destiné à former un fonds pour rebâtir cet édifice public.

Le fonds capital de cette loterie est de 80000 liv. valeur de Suisse, l'écu neuf à 4 francs, soit 120000 de France; elle est composée de 5000 billets & de 1250 lots qui se tireront en une seule classe. Le billet coûtera 16 liv. valeur de Suisse, soit 24 liv. de France.

Les billets seront signés par MM. l'ancien maître-bourgeois Abram J. Lambelet, & David Tribolet Hardy, du grand-conseil.

La distribution des billets se fera dès à présent dans le bureau de M. le maître-

bourgeois Félix-Henri Meuron, & on en trouvera aussi dans les principales villes, tant en Suisse qu'ailleurs, chez les collecteurs qui en feront chargés, & qu'on annoncera dans les papiers publics, mais qui n'admettront point de devises.

Le tirage s'en fera publiquement dans l'hôtel-de-ville, en présence du magistrat, le vendredi de la semaine de la foire, 4 juillet 1777; & l'on imprimera incessamment des listes qui indiqueront le fort de tous les billets, que l'on enverra à tous les collecteurs.

Le paiement des lots se fera aux porteurs des billets gagnans, un mois après le jour du tirage de la loterie, dans le bureau de M. le maître-bourgeois Félix-Henri Meuron, ou par les collecteurs étrangers qui auront fait la vente des billets, sous la déduction du 10 pour cent sur la valeur de chaque lot.

## P L A N.

5000 billets à l. 16, valeur de Berne, l. 80000.

1	lot de l.	8000	. . . . .	l.	8000
1	de	4000	. . . . .		4000
1	de	2000	. . . . .		2000
2	de	1000	. . . . .		2000
5	de	500	. . . . .		2500
10	de	300	. . . . .		3000
20	de	200	. . . . .		4000
60	de	100	. . . . .		6000

On avertit en outre le public, que plusieurs personnes ayant désiré que la loterie se tirât en plein, on adhère avec plaisir à d'aussi justes demandes; ne souhaitant pas mieux que de s'attirer la confiance générale. Pour cet effet, le tirage commencera le vendredi 4 juillet prochain, dès les six heures du matin.

100	de	80	. . . . .	8000
200	de	60	. . . . .	12000
300	de	40	. . . . .	12000
550	de	30	. . . . .	16500

---

1250 lots

---

l. 80000

On trouvera des plans & des billets chez M. Salomon Traxler, à Zurich, Jean Ceris Ferrier, à Berne. Nicolas Preiswerck, à Bâle. Joseph Forestier & Gendre, à Fribourg. J. J. Pfister & compagnie, à Schaffouse. P. Chenaud, Vaucher & Fatton, Barbezat & André Bovay fils, à Geneve; & autres villes de la Suisse. J. F. Michaut, aux Verrieres. F. L. Barbier, à S. Aubin. Meuron & Silliman, à la Chaux-de-fond. Les freres Perret Gentil, au Locle. M. J. F. Francillon, Marnagnac & J. Masmejan, à Lausanne. Jeannot, procureur, à Vevaux. Rodolph Pillioud, à Morges.





**T A B L E.**

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

I. *Description des arts & métiers, &c.* page 3

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

I. *De la législation, ou principes des loix, par M. l'abbé de Mably, &c.* 22

II. *Mémoires politiques & militaires, pour servir à l'histoire de Louis XIV & de Louis XV, &c.* 32

III. *Dictionnaire roman, walon, celtique & tudesque, pour servir à l'intelligence des anciennes loix & contrats, &c.* 37

IV. *The lif of David Hume, esque writen by himself, ou Vie de David Hume, écuyer, écrite par lui-même.* 42

III. PARTIE. Pièces fugitives.

I. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe, &c.* 49

II. *Quatrième lettre aux éditeurs, sur la géographie de la Suisse.* 63

III. *Annales politiques, civiles & littéraires, du dix-huitième siècle; ouvrage périodique, dédié à S. M. T. C. Par M. Linguet.* 70

IV. *Prospectus d'une nouvelle édition de l'Eu-*

*cyclopédie, qui contiendra 32 volumes in-4. à deux colonnes, proposée par souscription chez Pellet, libraire à Geneve, dont on fera une livraison en juillet ou août 1777, & dont il ne reste que 400 exemplaires à placer.*

- V. *Lettre aux éditeurs. Précis sur les eaux de Bonn, canton de Fribourg en Suisse.* 74 81
- VI. *Épître à M. le chevalier de Bouillon, par l'abbé de Chaulieu.* 84 —
- IV. PARTIE. *Annales politiques de l'Europe.* 91

